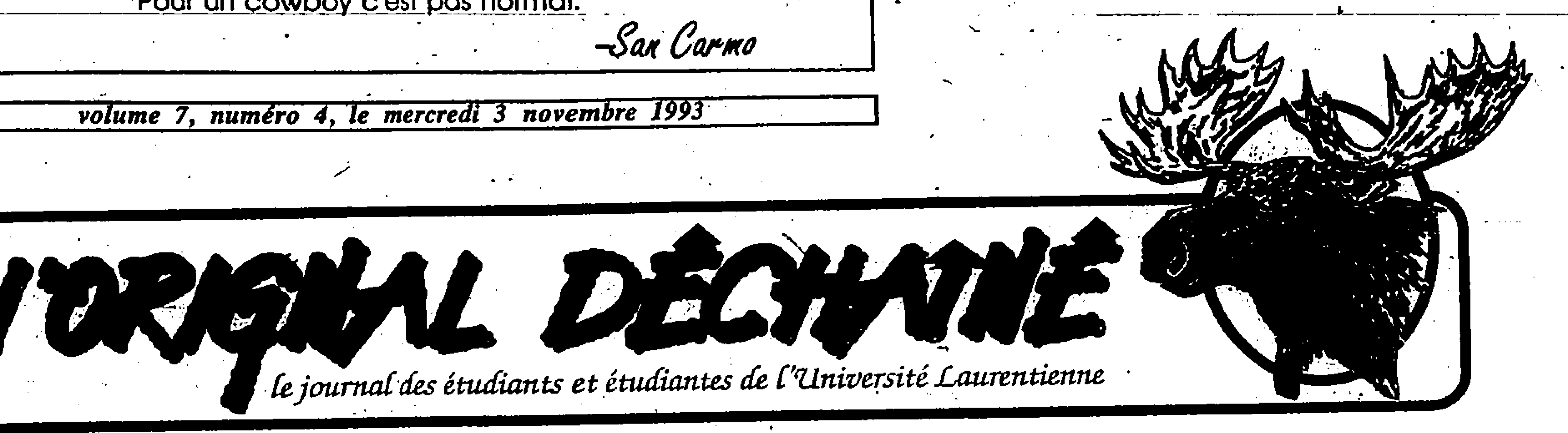
Pensée orignale:

Chérie, je t'aime plus que mon *Orignal*,
Pour un cowboy c'est pas normal.

-San Carmo

Société canadienne des postes-Envoi de publications canadiennes
Contrat de vente numéro 86-Port de retour garanti

volume 7, numéro 4, le mercredi 3 novembre 1993



Les universités volent les étudiant(e)s

Dans ce numéro:

Daniel Lafontaine

En Ontario, plus de la moitié des universités utilisent un système de perception des droits de scolarité qui pénalisent les plus démunis. Fait qui ne surprend pas, la Laurentienne est parmi celles qui utilisent ce système dégueulasse.

Le système de perception des frais de scolarité a été développé il y a plusieurs années. Selon ce système, tout(e) étudiant(e) à temps plein à cette université, qu'il ou elle prenne 3,5 cours (21 crédits) ou 6 cours (36 crédits), paie le même montant de droits de scolarité. Les étudiant(e)s pauvres qui doivent prendre moins de cours pour pouvoir travailler pour «joindre les deux bouts» sont donc défavorisé(e)s; ils ou elles déboursent le même montant que les autres mais en ont beaucoup moins pour leur argent.

Cela veut dire que l'Université Laurentienne fait de l'argent parmi les étudiant(e)s les plus démuni(e)s. Lorsque j'ai soulevé ce problème devant Gerry Labelle, directeur des services financiers, il m'a tout simplement répondu que cette méthode était là depuis longtemps et que, de plus, cette politique est écrite dans "la Bible".

De l'argent, ils en font en «ti-ti»

Ils obtiennent plus de 300 000 dollars des étudiants qui suivent moins de 5 cours, sans leur fournir les services payés!! Je suis arrivé à cette somme à partir de données qui m'ont été fournies par le docteur Dewson, directeur de la recherche institutionnelle de l'université.

Ces données sont fondées sur un échantillon de 703 étudiant(e)s à temps plein du total de presque 4 000 de l'an passé. De ces 703 étudiant(e)s, 35,1% prennent entre 21 et 27 crédits alors que 21,6% des étudiant(e)s prennent entre 33 et 36 crédits. Ces derniers chiffres sont un peu gonflés car, comme le mentionne le docteur Dewson, ils tiennent aussi compte des cours suivis pendant le printemps ou l'été. De plus, les données indiquent que 18,9% des étudiant(e)s prennent plus de 6 cours par année, ce qui est impossible sauf s'ils prennent des cours d'été.

Les calculs:
(200$ étant le coût approximatif de trois crédits)

21 crédits: 10.8% de 703 = 76
76 X 600$ = 45 600$
24 crédits: 18.9% de 703 = 133
133 X 400$ = 53 146$
27 crédits: 5.4% de 703 = 38
38 X 200$ = 7 592$
33 crédits: 10.8% de 703 = 76
76 X 200$ = 15 200$
36 crédits: 10.8% de 703 = 76
76 X 400$ = 30 400$

45 600+53 146+7592=106 338
15 200+30 400 = 45 600

106 338$ (somme d'argent payée en trop à l'université) - 45 600$ (somme d'argent non-payée à l'université) = 60 738$ (surplus empoché par l'université)

J'ajoute à ces calculs les personnes qui prennent 21 crédits car ceux et celles qui prennent 4 cours et qui abandonnent un demi cours ne reçoivent pas de remboursement.

De plus, je ne peux pas ajuster le quart des étudiant(e)s à temps plein de cette institution qui prennent des cours de printemps, ce qui gonfle le nombre d'étudiant(e)s qui prennent cinq cours ou plus.

60 738$ sur un échantillon de 703 étudiant(e)s.

Si on compare cet échantillon au nombre véritable de la population étudiante entière, la somme que l'université enlève à la population étudiante est de l'ordre de plus d'un tiers d'un million de dollars par année.

Les réactions

En demandant aux étudiant(e)s leurs opinions sur la justesse de cette méthode employée par les universités Carleton, Guelph, Lakehead, Laurentienne, Ottawa, Ryerson, Trent, Western, et Windsor, ils ont été presque tous du même avis. (Voir le *Qu'ossé tu penses* à la dernière page de ce numéro) Comme John Powell nous dit, "l'université veut seulement faire un profit" et "les universités comme Brock, McMaster, Nipissing, Queen's, Toronto, Waterloo, Wilfrid Laurier, et York se soucient du bien-être de leurs étudiant(e)s." David Ellis, de son côté, pense que si l'université n'offre pas dans une même année les cinq cours dont l'étudiant(e) a besoin, "il (ou elle) devrait être remboursé(e)." Puis Nathalie Rice souligne que la seule façon que l'on puisse rendre le système véritablement équitable, c'est de percevoir les droits de scolarité par rapport au nombre de cours suivis.

À travers l'Ontario, les réactions sont les mêmes. Comme Kathryn Philips, membre de l'exécutif de l'Université Queen's, souligne avec grande stupéfaction, ce système de paiement est inacceptable.

Conclusion

L'université, si elle est sérieuse quand elle dit qu'elle se soucie des problèmes des étudiant(e)s, doit changer sa politique sur la perception des droits de scolarité pour la rendre plus équitable.

Quelques orignaux aux panaches de plus en plus épineux à mesure que les amitiés se solidifient ont consacré une autre belle journée à monter ce bijou d'invectives à l'endroit d'à peu près tout le monde. On espère que vous y trouverez votre compte.

Daniel (Y'a pas peur des grosses poches) Lafontaine, Chantal (Don't touch the AEF) Vaillancourt, Marc (je m'exprime mieux en images) Larivière, Luc (coudon, c'est pas de notre faute) Lalonde, Manon (des accusations méchantes méchantes) Rousseau, Marco (c'est lui qui fait la case des coupables - donc le gentil et l'aimable) Dubé, Jacques (Enfin pour la Xième fois) Michaud, Perry (Moé j'en écris des textes) Rousselle, Mélanie (je peux vraiment rien dire qui soit d'intérêt public) Doyon, Nancy (une chance qu'il y a un mouvement féministe pour me donner des sujets) Boulianne, Julie (de l'Octoberfest à l'Halloween) Treitz, Claude (protecteur drôle) Roy, Gabriel (inquisiteur) Roy, Suzanne (correctrice à allure d'inquisitrice) Gammon, Josée (Oubliez-pas Céline) Perreault, Dustin (the Wind) Culhane, Mireille et Serge (Nos voisins font l'amour solide) Dugas et Monet, Yves (le chum qui vient au montage pour la première fois... ou presque) Doyon, Nathalie (on l'a pas vu mais elle était là) Trépannier, Josée (A fait du bon chocolat) Bisson, Réal (le beigne) Ouellette, Mireille (notre envoyeuse) Ménard et bien sûr, toutes nos vic (victimes) times.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'A.E.F.

le mercredi 10 novembre 1993
à 15h00
Salle: **SCE 239**

On demande à tous les membres de l'AEF d'y être.

PIZZA gratuite !!!

Courrierignal

On accuse l'AEF à tort

Chantal Vaillancourt

Suite aux lettres de Marcel Rouleau et de Pierre Perreault publiées dans *l'Orignal déchaîné* il y a deux semaines, («Réponse à l'AEF perd plus de 100 membres» et «Accusations sérieuses portées contre l'AEF»), j'aimerais soulever quelques incongruités retrouvées dans leur texte. Il faut dire qu'on n'avait à peine fini de lire le premier paragraphe, qu'on devait déjà sortir une pelle afin d'y réduire la masse d'angrais biologique...

Premièrement, on donne comme explication que l'AEF a «peut-être» perdu les 100 membres «à cause d'un manque de publicité que l'AEF a oublié d'engendrer pendant les activités étudiantes pendant l'été ainsi que la semaine d'orientation.» Je pense que Marcel a oublié un petit détail: les activités de la semaine d'orientation devaient être organisées par les travailleurs d'été; ce sont ces personnes qui n'ont pas bien rempli leur poste. Curieusement, durant l'été 93, on reconnait Marcel Boudreau et Kevin Perrault à ces mêmes postes. En septembre, le Grand Conseil se tenait devant un plan d'action quasi nul; il se retrouvait avec seulement quelques projets ambigus. Ainsi, le Grand Conseil a dû se procurer à la dernière minute, un permis pour vendre de l'alcool au pub francophone, parce que les employés d'été ne l'avaient pas encore fait. La question que je me pose donc est la suivante: comment le Grand Conseil pouvait-il faire de la publicité d'activités francophones lorsqu'il n'en existait aucune? Les activités suggérées devaient se dérouler dehors, mais malheureusement, la température n'a pas coopéré.

Des chiffres à interpréter

Marcel explique aussi que, ayant occupé le poste de trésorier de l'AEF, il connaît les chiffres exacts de la situation financière de l'association. Il connaît peut-être *les chiffres, mais il ne sait* certainement pas comment les interpréter. Si l'AEF avait eu les 1200 membres auxquels elle pouvait raisonnablement s'attendre, la somme reçue des cotisations aurait été de 72 600,00$ (1 200 x 60,50$). Cependant, à cause de la perte de membres, l'AEF a seulement reçu 61 589,00$ (1 018 x 60,50$), ce qui fait une différence de 11 011,00$. Même si l'AEF avait eu le même nombre d'étudiants et d'étudiantes cette année que celui de l'an dernier, la somme que l'association aurait reçue serait de 68 304,50$ (1 129 x 60,50$) encore 4 295, 50$ de moins que la somme à laquelle elle pouvait raisonnablement s'attendre.

Mais cela n'est pas la seule erreur de calcul commise par Marcel. Il a aussi oublié un élément en ce qui concerne le budget de l'AEF l'an dernier. Deux ans passés, (lorsqu'il était trésorier), une erreur avait été commise par l'Université Laurentienne. Par «malchance», l'AEF a reçu environ 8 000$ de trop. Ce 8 000$ a été dépensé sans question au courant de l'année. Le budget de l'année suivante, (l'an dernier), a dû faire l'objet de coupures considérables afin de réparer cette affreuse gaffe. Donc, les restrictions budgétaires de l'an dernier n'ont sûrement pas aidé à l'association «pour établir une bonne base monétaire pour les années à venir» et «à faire plus d'activités et offrir plus de services cette année et pour les années à venir» comme essaye de nous le faire croire Marcel. En fait, les membres de l'A.E.F. ont dû se contenter d'activités très limitées l'an dernier afin que le Conseil (présidé par Marcel Rouleau) puisse repayer cette somme d'environ 8 000,00$.

D'autres accusations encore plus sérieuses

Pourtant, les explications que donne Marcel ne sont pas aussi maléfiques que les accusations de Pierre Perreault. Je voudrais donc souligner à quel point elles sont *haineuses et sans fondement.* Je cite: «Peut-être que le manque d'argent indiqué par l'Association est directement lié à M. Charbonneau, vice-président. Il est dit par plusieurs de son conseil et des membres de l'A.E.F., qu'il utilisa les fonds de l'Association pour ses activités politiques personnelles. [...] Il est dit qu'il a utilisé près de 1 200$ pour ses activités politiques, des conférences, des ordinateurs, un scanner et d'autres décisions coûteuse sans avoir l'approbation du conseil d'administration ou du Grand Conseil.» «IL EST DIT» relève carrément de rumeurs! Par les mots eux-mêmes et le fait qu'il ne nomme aucun membre du conseil lui ayant fait une telle déclaration, Pierre démontre qu'il ne peut pas prouver ce qu'il affirme. Aussi, laissez-moi vous dire que si M. Charbonneau avait réussi à dépenser seulement 1 200,00$ pour ses activités politiques, des conférences, des ordinateurs, un scanner et d'autres choses, je lui réserverais certainement un siège au sein du conseil exécutif puisqu'il aurait démontré une capacité vraiment INCROYABLE de négociateur auprès des vendeurs pour ainsi obtenir des prix imbattables. Enfin, les conférences subventionnées auxquelles M. Charbonneau a assisté relevaient de ses obligations envers l'AEF et non de celles envers son parti politique, contrairement à ce que Pierre voudrait nous faire croire..

Un Grand Conseil qui travaille fort

Je peux vous assurer, cher(e)s lecteurs et lectrices, que les problèmes vécus par l'AEF ne relèvent pas de l'incompétence des membres actuels du Grand Conseil. Je suis à la Laurentienne depuis trois ans et je n'ai jamais connu un conseil aussi dévoué et travaillant. À leur arrivée en septembre, ils ont été confrontés à l'erreur portant sur les frais d'inscription, à l'incompétence des travailleurs d'été et à l'absence d'un animateur ou d'une animatrice socio-culturel(le). Ils ont dû faire le travail de ces derniers en plus de satisfaire aux exigences de leurs propres postes; je suis convaincue que ça n'a pas été facile pour eux, même s'il ne se sont jamais plaints.

Je crois plutôt que l'AEF a connu une baisse dans le nombre de ses membres, grandement à cause de l'incompétence des deux conseils précédents; pensez-vous réellement que les gaffes des années dernières ont été sans effet? Aussi, je dois souligner que lorsque certaines personnes passent leur temps à publier des accusations fausses, fondées sur des informations incorrectes, cela ne doit pas encourager les gens à adhérer à l'association. Je ne serais pas surprise si les reproches mal fondées de Marcel et de Pierre causaient plus de tort que toutes les erreurs qu'ils ont commises dans les années passées.

Et avant que vous protestiez en remarquant que notre président actuel, Luc Lalonde, était membre du conseil l'an dernier ainsi que l'année précédente, laissez-moi vous rappeler que ce n'est pas UNE personne qui forme le Grand Conseil, mais bien une ÉQUIPE de personnes. Et lorsque nous trouvons une équipe qui comprend au moins deux membres incompétents (comme c'était le cas il y a deux ans lorsque Pierre Perreault était président et que Marcel Rouleau était trésorier), il ne faut surtout pas s'attendre à des miracles dans les années à venir en ce qui concerne la foi des membres dans l'association. La réputation de l'association se fait connaître partout, même parmi ceux qui ne sont pas encore à l'université. Notre conseil cette année fait donc tout ce qui est en son pouvoir afin de réparer les impairs des années dernières.

Donc, Marcel et Pierre, avant de «relever» les «incompétences» du conseil présent, je vous suggère d'examiner vos propres incompétences et de penser deux fois avant d'écrire des lettres haineuses qui ne démontrent que votre manque de maturité et votre jalousie envers des gens qui savent comment faire les choses.



N.D.L.R. Cette lettre se veut une réponse à une attaque parue dans le Lambda *contre le publiciste de l'AEF, Pete Vere.*

Cher éditeur,

un grand merci à tous mes ami(e)s francophones qui me défendent et qui m'encouragent à me défendre contre «Jenème Pasça». Mais, je refuse de m'engager dans une guerre d'intelligence contre un adversaire sans arme.

Pete Vere
«Pub»liciste AEF

Qui n'a pas fait son travail?

Manon Rousseau

Réponse à Monsieur Rouleau suite à la lettre du mercredi 20 octobre 1993.

Monsieur Rouleau, vous avez dit que la diminution des membres de l'AEF est peut-être «à cause d'un manque de publicité que l'AEF a oublié d'engendrer pendant les activités étudiantes pendant l'été ainsi que la semaine d'orientation». Il est à remarquer que cette responsabilité incombait en grande partie à vous et à votre collègue pendant l'été, Kevin Perreault. Selon votre contrat, vous deviez faire l'envoi d'une lettre à tous les nouveaux et nouvelles étudiant(e)s, planifier les activités de la semaine d'orientation avec le conseil d'administration et préparer les trousses étudiantes pour la journée d'inscription.' Ces devoirs n'ont jamais été remplis.

Vous avez aussi affirmé que l'AEF aurait dû participer à un envoi à la population étudiante de la première année pour encourager l'adhésion de celle-ci. Vous semblez vouloir suggérer par cette affirmation que le conseil n'a pas bien fait son travail.

Voici quelques faits qui vous permettront peut-être de vous rafraîchir la mémoire: Le conseil de 1991, dont vous étiez le trésorier (et par conséquent directement responsable de l'aspect monétaire), avait dépensé un surplus de 8000$ que l'Université lui avait versé en trop sans se poser de questions. Par conséquent, le conseil de l'an passé a dû sérieusement restreindre ses dépenses. Il ne faut pas oublier que le conseil de 1990-91 a laissé un compte non-payé de 721,34 $ pour les services d'un avocat et que le conseil de 1991-92 a aussi laissé un compte de 2 200$ à payer pour les frais d'admission à la FCÉEO. L'incompétence n'est donc pas attribuable au conseil de cette année mais bien à celui des années passées qui n'ont pas bien fait leur travail. Le conseil de 1993, tenant compte des dettes encourues par les conseils précédents, a cru bon de s'abstenir de cet envoi de cartes postales (qui leur aurait coûté entre 700 et 900$) trop coûteux pour le budget. De plus, un membre de l'AGE m'a confirmé que sur les 1 700 envois, seulement 593 cartes postales avaient été reçues. Donc cette entreprise s'est avérée peu profitable.

Aussi, en tant qu'ancien trésorier, vous devriez savoir qu'il est préférable qu'un budget provisoire soit établi afin de contrôler les dépenses. Le trésorier actuel avait basé son budget sur l'inscription de 1 200 membres. L'annonce que l'AEF n'avait que 1 018 membres a obligé le trésorier à réviser le budget et à faire des coupures équivalentes à 11 011$. Il est vrai que l'AEF a un peu plus d'argent que l'an passé, mais elle avait compté en avoir plus qu'elle en a actuellement. Il ne faut pas oublier que le coût de la vie a aussi augmenté et que le salaire et les heures de travail de la gérante de bureau ont été augmentés.

Dans votre lettre, vous disez qu'il restait au-dessus de 9 000$ dans le compte de l'AEF le 30 avril 1993. Ceci est également faux. Il ne restait que 6 849,21$, moins la dette de 2 921,34$, ce qui donne 3 927,87$. Il y avait aussi un 2 000$ qui était non-accessible car il avait été décidé que cet argent servirait à célébrer le vingtième anniversaire de l'AEF.

Il va sans dire que votre lettre était fausse et pleine d'accusations injustes.

Accusations méchantes

Manon Rousseau

Réponse à Monsieur Perreault suite à la lettre du mercredi 20 octobre 1993.

Je désire surtout m'attarder sur un certain point de l'article de M. Perreault. L'accusation contre le vice-président de l'A.E.F., Daniel Charbonneau, relève de pure méchanceté de la part de son auteur. Je crois que, en tant que journaliste et rédacteur, M. Perreault aurait du prendre la peine de vérifier les faits auprès des personnes concernées avant de s'attaquer à la réputation des gens. Mais puisqu'il ne l'a pas fait, je me permettrai donc de mettre au clair les faits.

M. Perreault a accusé Daniel Charbonneau d'utiliser les fonds de l'AEF pour ses activités politiques personnelles, des conférences et autres décisions coûteuses. Cependant, si M. Perreault avait vérifié les procès-verbaux du Grand Conseil ou même le contrat des travailleurs de l'été, il aurait constaté que les ordinateurs étaient sur la liste de priorité des choses à acheter pour l'AEF.

De plus, s'il avait vérifié auprès des membres du conseil administratif, il aurait découvert que le vice-président avait reçu l'approbation pour toutes les dépenses encourues cet été.

Enfin, nous avons cette année un conseil qui travaille extrêmement dur pour les étudiant(e)s francophones. Ils sont toujours ouverts aux commentaires et questions de ceux qui les ont élus, les étudiants(e)s. L'accusation portée contre le président de l'A.E.F., Luc Lalonde, que M. Perreault traite d'incompétent, démontre combien peu de considération ce dernier a pour le travail acharné de ce président et du conseil en entier, qui s'efforce pour faire de l'AEF un succès.

Réponses à l'AEF

Luc Lalonde

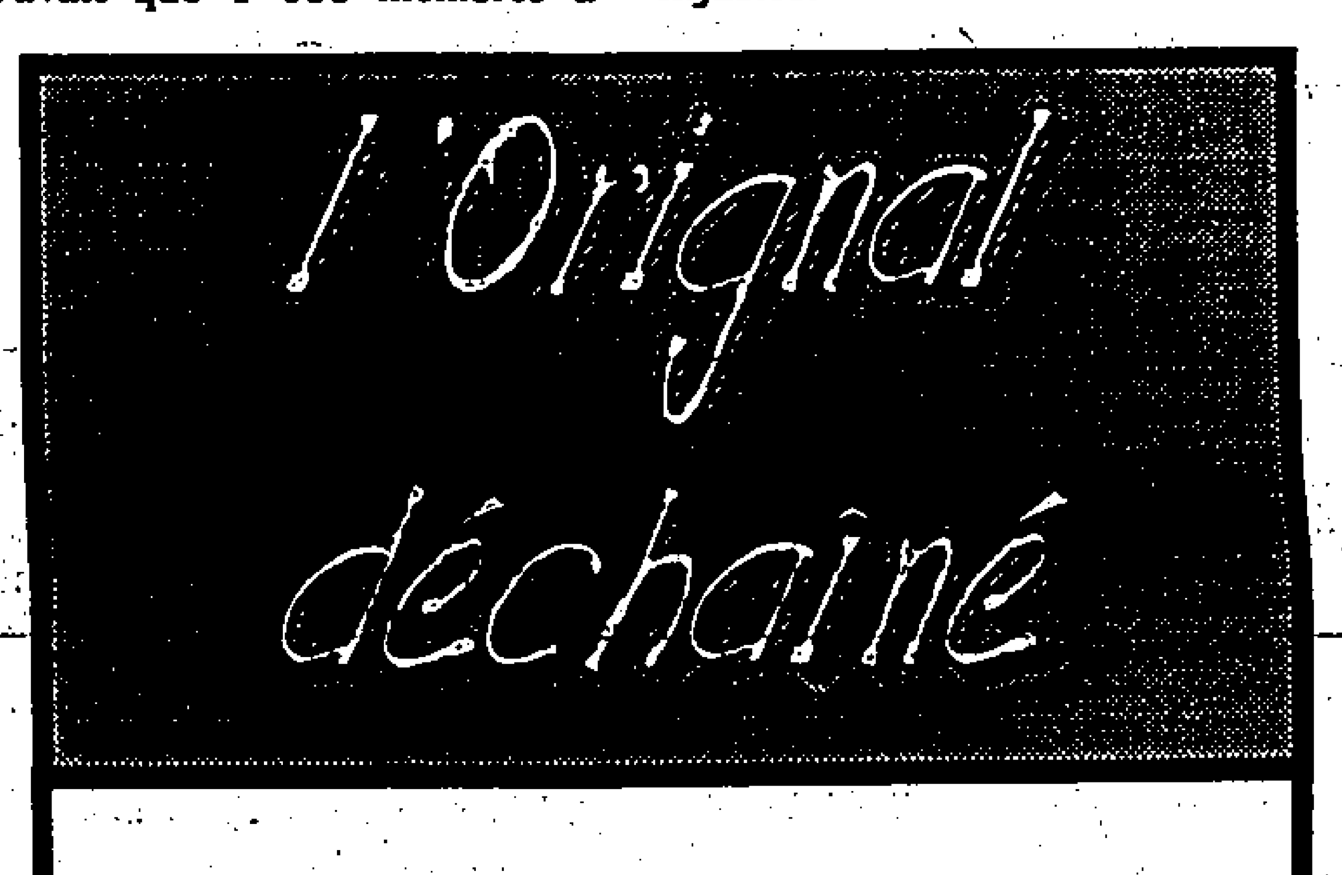
Je répond aux articles de Marcel Rouleau et de Pierre Perreault qui ont paru dans le dernier numéro. Je le fais non pas parce que c'est à mon tour d'attaquer, (au contraire je veux éviter une guerre d'articles) mais parce que plusieurs membres de AEF me l'ont demandé.

Ces accusations «sérieuses» (sans substance) ne sont que l'expression de la frustration et de la jalousie senties par deux anciens présidents de l'AEF, étant donné qu'ils ne se retrouvent pas à la direction de l'association cette année. M. Rouleau, étudiant en commerce, devrait comprendre le lien entre la perte de membres et la perte de ressources financières.

Moi-même, ancien animateur socio-culturel de l'AEF, je vous assure que le budget des activités socio-culturelles restera toujours à un niveau au-delà de 10 000 $. L'AEF se fait une priorité des activités socio-culturelles d'ici la fin de l'année. S'il-vous-plaît, les gars, allez présenter vos mécontentements à Sylvie Démoré, notre nouvelle animatrice socio-culturelle, avant de nous lancer des injures dans les journaux car c'est une diplomatie qui règne cette année et non une dictature.

En ce qui concerne le manque de présence de l'AEF au courant de la semaine d'orientation, le problème relève directement de nos employés d'été. Au mois d'avril nous avions cru avoir bien choisi nos travailleurs: un ancien président/secrétaire-trésorier avec deux ans d'expérience en tant que travailleur d'été et le sénateur universitaire de l'AEF pour 1993-94. Nous avions sûrement surestimé leur sens du devoir.

J'aimerais bien remercier M. Rouleau et M. Perreault pour leur articles. Ils nous ont bien encouragé à poursuivre nos efforts. Je vous lance, Messieurs, une invitation toute spéciale pour l'Assemblée Générale Annuelle du mercredi 10 novembre 1993 à 15h dans la salle SCE-239. Si vous avez d'autres commentaires ou questions, nous aimerions les entendre... en personne.



Rédaction:

Nancy Boulianne
Marco Dubé

Publiciste: Johanne Turcotte

Trésorier: Réal Ouellette

SCE-304, Centre étudiant,
Université Laurentienne, Sudbury (Ontario) P3E 2C6
(705) 675-4813

L'Orignal déchaîné est le journal des étudiants et étudiantes francophones de l'université Laurentienne. Il est le véhicule de l'opinion et de la créativité de tous ceux qui veulent s'adresser en français à la communauté laurentienne.

L'Orignal déchaîné publie 1500 copies par numéro. Il est monté à l'aide d'un système d'ordinateurs MacIntosh et imprimé par Journal Printing à Sudbury. Il est distribué gratuitement sur le campus de l'université Laurentienne, en divers points de distribution à Sudbury, ainsi qu'à un nombre croissant d'abonnés (22 $ pour 12 numéros). Tarif pour la publicité locale: 23 ¢ par ligne agate.

Tout changement d'adresse, demande d'abonnement ainsi que tout exemplaire non-distribué doivent être envoyés à l'adresse ci-dessus.

La responsabilité des opinions émises appartient à l'auteur de l'article. L'édition générale, ainsi que le choix des titres et sous-titres sont réservés au comité de rédaction. Les textes et illustrations publiés dans l'Orignal déchaîné peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

Le prochain Orignal déchaîné sortira des marais le
le mercredi 17 novembre
La date de tombée pour les articles et les annonces du prochain numéro est
le mercredi 10 novembre
Les orignaux attendent TA collaboration!
Ce sera encore mieux avec toi!

Bramements francorignaux

Référendum de l'AEF

Le Grand Conseil de l'AEF, lors de sa réunion du 19 septembre 1993, a décidé d'organiser un référendum auprès de ses membres sur la question de l'affiliation avec la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Ontario (FCÉÉ-O). Les questions suivantes seront sur le bulletin de scrutin aux élections du 16 et 17 mars 1994.

1° Croyez-vous que l'AEF devrait être membre de la FCÉÉ-O?
oui__
non__

2° Êtes-vous d'accord pour que la cotisation annuel augmente de 3 $ à 5 $ par étudiant(e)?
oui
non__

La FCÉÉ-O a été fondée en 1972 pour défendre les intérêts des étudiant(e)s post-secondaires en Ontario. Son mandat est de travailler pour essayer d'influencer les politicien(ne)s à Toronto et à Ottawa sur les questions du logement, de RAFÉO, de l'emploi et de la qualité de notre éducation. Elle compte plus de 200,000 membres provenant de plus de 30 associations dans la province.

L'AEF est membre de la FCÉÉ-O depuis 1987 et a participé activement à la promotion des droits des étudiant(e)s francophones en Ontario. Maintenant, plusieurs personnes reprochent à la FCÉÉ-O son manque d'attention envers les petites associations. Ces personnes estiment que la FCÉÉ-O traite l'AEF comme une association de seconde classe et qu'il s'agit là, d'un manque d'équité.

On accuse aussi la FCÉÉ-O d'un manque d'organisation, particulièrement chez son bureau central à Toronto. Très souvent, les documents arrivent à la dernière minute ou n'arrivent pas du tout. On dit donc qu'en plus d'être mal gérée, la fédération est mal organisée.

Du côté de la SGA, les ennemis de la FCÉÉ-O sont plus nombreux. Ils soutiennent que la fédération est un organisme de l'extrême gauche qui travaille seulement pour les groupes minoritaires et non pas pour la population générale. Ils citent des commentaires faits par des gens dans l'organisme provincial à l'effet que la représentation des délégations de l'association anglophone de la Laurentienne ne présente pas une vraie image de leur population. Puisque la SGA n'envoie pas beaucoup de femmes, de minorités visibles ou de homosexuels, ses membres ne sont pas bien représentés.

Les membres de l'AEF doivent se prononcer sur la question de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants de l'Ontario, et elles/ils auront cette chance au mois de mars 1994.

Actes de colloque publiés

Marco Dubé

Les 31 octobre, 1er et 2 novembre 1991, un colloque sur l'oeuvre monumentale du Père Germain Lemieux, s.j. a eu lieu à l'Université de Sudbury. Deux ans plus tard, plus précisément la semaine dernière, Prise de parole et le Centre franco-ontarien de folklore lançaient les actes de ce colloque rassemblant des communications d'une trentaine de chercheurs de l'Ontario français, du Québec, de l'Acadie et de l'Europe, sous la direction de Jean-Pierre Pichette, directeur du département de Folklore à l'Université de Sudbury. Il s'agit d'un livre volumineux (529 pages) qui fait le point sur une oeuvre capitale en Ontario français en matière de tradition orale.

L'oeuvre de Germain Lemieux s'étend sur un demi siècle. Le père Lemieux, en Ontario depuis 1941, a fait la collecte de contes populaires et folkloriques et les a fait paraître dans sa collection *Les vieux m'ont conté* (32 volumes + index général), publiés à partir de 1973. Près de 20 ans plus tard, en 1991, on lançait le 32e volume à l'occasion du 50e anniversaire de la carrière de l'ethnologue.

Le colloque comprenait six séances: *l'homme et son oeuvre; l'impact artistique et pédagogique de l'oeuvre; l'impact scientifique de l'oeuvre: le conte; l'impact scientifique de l'oeuvre: la chanson; l'impact scientifique de l'oeuvre: les autres domaines; perspectives d'avenir de l'oeuvre.* Les actes suivent donc ces divisions et donnent, en plus d'un bilan sur l'ethnologie, un portrait de l'Ontario français, son histoire, sa culture, sa tradition orale, ses perspectives d'avenir...

On n'a pas besoin d'être fin connaisseur en matière d'ethnologie pour apprécier ce volume. Les renseignements qu'on y retrouve à propos de l'Ontario français, tant historiques que sociologiques, sont des plus intéressants. De plus, en lisant le texte du père Lemieux ou celui de son confrère, le père André Girouard, on apprend combien cette entreprise gigantesque a souvent été difficile à poursuivre.

Donc pour tous ceux et celles qui s'intéressent à l'Ontario français, qui veulent mieux connaître leur histoire, cet ouvrage est une excellente source d'information. Ce qui est d'ailleurs intéressant, c'est qu'on peut en lire des chapitres ici et là, selon les goûts et le temps disponibles à chacun

Ces actes de colloque sont la deuxième publication de Prise de parole dans sa nouvelle collection savante «Ancrages». La maison d'édition a publié plus tôt cette année, un ouvrage du professeur de littérature René Dionne.

Les collèges francophones enfin en voie de plannification

À n'en pas douter, le 9 juillet 1993 marquait l'aboutissement d'une époque de revendications que les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens ne sont pas prêt(e)s d'oublier. Le réseau des collèges communautaires de langue française en Ontario pouvait enfin se réaliser. La nouvelle tant attendue a été annoncée à Sudbury par le ministre de l'Éducation et de la Formation, Dave Cooke, accompagné du ministre des Finances, Floyd Laughren, de la ministre du Développement du Nord et des Mines et du ministre délégué aux Affaires francophones, Gilles Pouliot.

À partir de ce moment, un énorme travail de planification a été mis en branle. Le Conseil ontarien des affaires collégiales (COAC) a vite réagi quatre jours plus tard en annonçant son processus de nomination du conseil d'administration (C.A.) des deux nouveaux collèges.

La communauté se réjouit du fait que le comité de sélection, chargé de faire des recommandations au COAC pour le choix des membres des C.A., était constitué uniquement de membres de la communauté franco-ontarienne.

Un élément important pour le regroupement communautaire, le Collectif pour le collège du Nord, fut la représentation régionale au sein du C.A. et nous espérons que l'on tiendra compte de ce critère pour la composition des deux nouveaux organismes.

Nous savons que le 2 novembre est la date pour l'annonce des C.A. des collèges du Nord et du Centre/Sud-Ouest. Une fois que cette première étape dans la planification de nos deux nouveaux collèges aura été franchie, ces deux groupes se réuniront les 3 et 4 novembre à Toronto afin de préciser leurs orientations.

Le Collectif pour le collège du Nord croit que les deux C.A. devraient accorder la priorité aux dossiers suivants:

- présidence du C.A.
- priorité budgétaire
- représentation interne au C.A.
- nomination au poste de présidence (direction)
- emplacement de collège et des satellites
- programmation
- processus de transfert du personnel
- liens avec les communautés

La tâche pour chacun de ces C.A. est énorme. L'avenir et l'épanouissement de la collectivité franco-ontarienne tout entière en dépendent. Le Collectif pour le collège du Nord souhaite à tous les membres des deux C.A. le courage et la détermination nécessaires pour guider leur travail et mener leurs projets respectifs.

Jacques Michaud
Collectif pour le collège du Nord

Les Conservateurs en conserve

Perry Rousselle

Le 25 octobre est une date à souligner dans l'histoire des élections fédérales canadiennes. On pourrait dire que c'est l'effondrement d'une dynastie conservatrice qui aura duré huit ans.

Lors des élections, le Parti conservateur n'a même pas obtenu assez de votes pour devenir l'opposition officielle du Canada. En effet, il a terminé dernier dans la course, juste en arrière du NPD.

Est-ce que la défaite des Conservateurs est associée à celle de Mme Campbell dans sa circonscription?

Comme mentionné ci-dessus, Kim Campbell, ex-première ministre du Canada, a perdu la confiance des citoyens et citoyennes de sa circonscription. Cependant, on ne peut pas dire en toute justesse que la chute des Conservateurs est entièrement de sa faute.

Dans un discours en anglais, elle a expliqué que les Canadiennes et les Canadiens ont voté de rage et non de raison. De plus, les médias affirment qu'il y a eu «une vague libérale» autant dans la région de l'Atlantique qu'en Ontario (31 sièges sur 32 dans les provinces atlantiques et 98 sièges sur 99 en Ontario!). Les Libéraux ont remporté 129 sièges dans ces deux régions seulement.

Une autre raison de la défaite des Conservateurs est l'amertume que ressentent la plupart des Canadiennes et Canadiens à l'égard de l'ancien premier ministre Brian Mulroney et ses politiques de TPS et du libre-échange. Même si ses idées étaient bonnes pour le pays, la population canadienne, en général, n'en n'a pas bénéficié.

Donc, la perte massive des Conservateurs est plutôt associée à cette «vague libérale» et à la haine des Canadiennes et Canadiens face aux politiques de M. Mulroney plutôt qu'à la défaite de Mme Campbell dans sa circonscription.

Nouvelle politique avec Chrétien?

Maintenant que les Libéraux sont au pouvoir, les travaux publics vont commencer. Mais est-ce là, la solution?

«Ça me tente pas de ramasser des feuilles et de remplir des trous dans les rues», a dit M. François Marié, étudiant de première année à l'Université Laurentienne. En effet, il est l'un de ceux et celles qui s'opposent à cette politique qui ressemble à celle adoptée pendant les années 70.

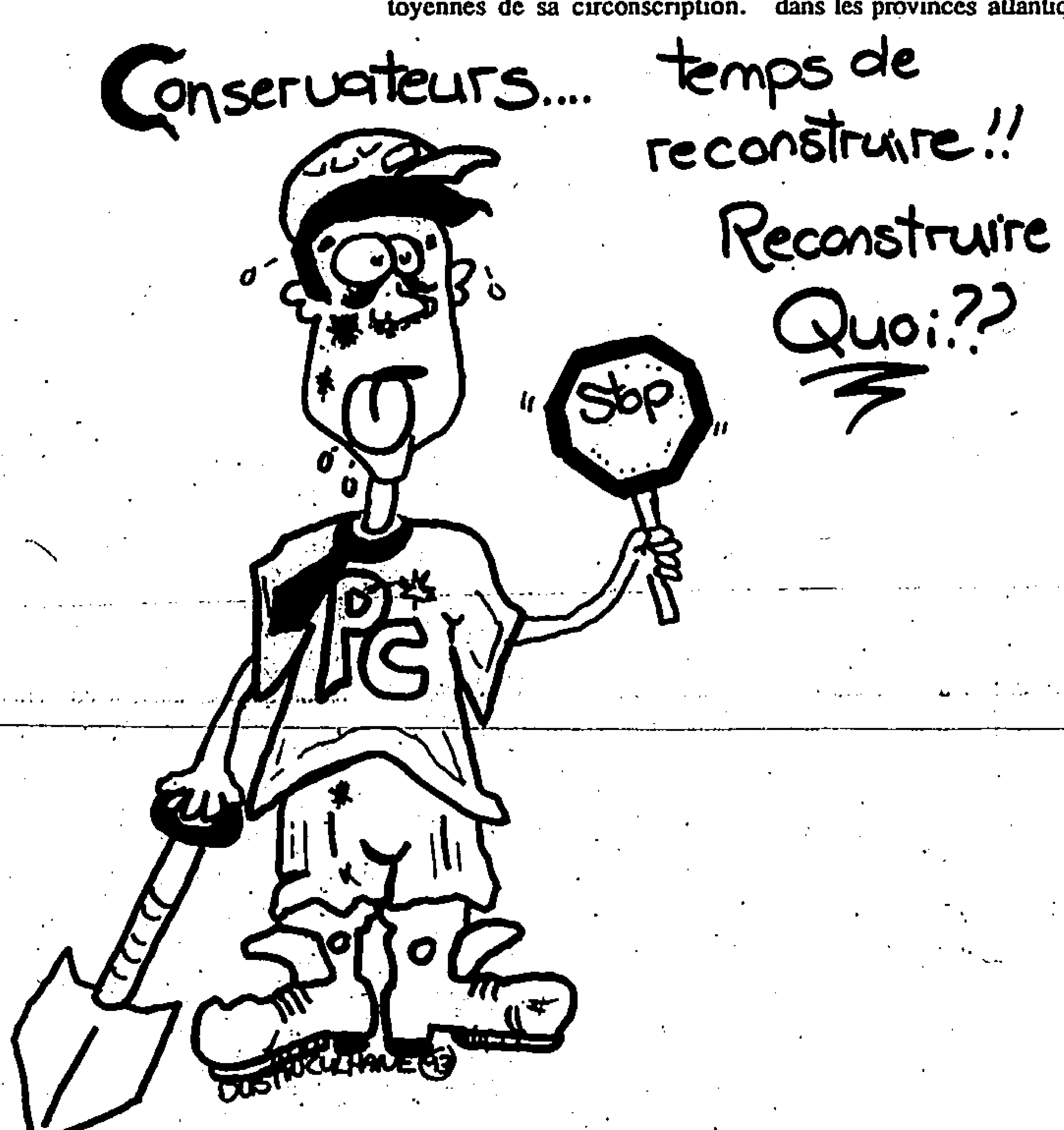
Durant les années 70, le gouvernement s'est servi de telles mesures sociales afin de remettre l'économie sur pied. Cependant, encore aujourd'hui, toutes les Canadiennes et tous les Canadiens travaillent pour se défaire d'une dette nationale très élevée causée par cette méthode de stimulation économique.

Quelle est la solution?

Il n'existe, en ce moment, aucun remède à cette plaie économique. Le Canada n'est pas la seule victime de ce sort. Aux États-Unis et partout dans le monde, on souffre du même problème.

Enfin, l'élection des Libéraux au pouvoir n'apporte pas de nouvelles solutions au problèmes de la récession. Peut-être que c'est en fait là que repose le problème? La population ne veut pas de changements brusques.

Enfin, la dynastie des Conservateurs s'est effondrée et un nouveau parti politique obtient le mandat pour quatre ans. Comme dans les récentes chansons «RAP», est-ce que la politique de Chrétien sera une version moderne d'anciennes chansons?



Données sur les enfants

L'Ontario compte 3,4 millions d'enfants.

15% d'entre eux sont de familles monoparentales.

13% des enfants de l'Ontario font partie des minorités visibles, y compris des autochtones.

Plus de 140 000 bébés naissent dans la province chaque année.

Environ 18% des enfants ont un trouble mental.

Environ 6% des enfants de 14 ans et moins ont un handicap.

Les jeunes comptent pour 7% de la population.

Le taux de mortalité chez les jeunes a diminué, mais le taux de suicide chez les jeunes de la rue a augmenté.

De 1971 à 1988, on a noté une augmentation de 160% du nombre de familles desservies par les sociétés d'aide à l'enfance.

(Source: Ministère des Services sociaux et communautaires)

Quelle bonne idée!

Les femmes au provincial

Mélanie Doyon

On dit souvent que les femmes ne sont pas bien représentées au gouvernement, qu'on ignore leurs besoins. Et bien, j'ai appris le 21 octobre dernier qu'il y avait une ministre au gouvernement provincial qui s'occupait spécifiquement des questions qui concernent les femmes. Mme Marion Boyd est ministre de la Condition féminine en Ontario. Qui aurait pensé?

En plus de cette bonne nouvelle, j'ai rencontré le Conseil consultatif de l'Ontario sur la condition féminine, présidé par Jacqueline Pelletier. C'est à peu près temps qu'on dévoile ces beaux secrets!

Le Conseil est venu à Sudbury pour entendre les questions et les commentaires de femmes concernées à propos de l'importance qu'on leur accorde dans différents domaines.

Cette rencontre a eu lieu au Centre civique en présence de la ministre-surprise, Mme Marion Boyd, le ministre, Floyd Laughren, la sous-ministre de l'Éducation et de la Formation, Mme Weena Wright, et la députée Sharon Murdock.

Ces «autorités» politiques avaient quelques mots à dire avant de laisser la parole aux femmes. En général, elles croient que les femmes manquent de représentativité. Elles ont parlé d'éliminer la violence faite contre les femmes, de l'éducation pour les femmes, de l'équité à tous les niveaux, et de services de garderie accessibles à toutes et à tous.

La question des femmes et du travail a aussi été soulevée. Voici quelques statistiques importantes que M. Laughren a dénoncées:

- seulement 61% des femmes en Ontario détiennent un emploi comparativement à 76% des hommes;
- 72% des travailleur(e)s à temps partiel sont des femmes;
- 61% des travailleur(e)s qui gagnent le salaire minimum sont des femmes;
- si les femmes reçoivent une meilleure formation, si elles sont embauchées davantage et s'il y a équité salariale d'ici l'an 2011, 168 milliards de dollars seront injectés dans l'économie provinciale.

Leurs discours étaient peut-être intéressants mais ils n'offraient aucune solution concrète aux problèmes en question. Quoi de neuf!

La réunion a véritablement débuté quand les femmes ont pu prendre le micro en main. Les sujets abordés parlaient de la pauvreté des femmes jusqu'à la sensibilisation des policiers et des juges concernant la violence faite contre les femmes.

Les lesbiennes, les étudiantes, les femmes âgées, les enseignantes étaient toutes représentées. On demandait au gouvernement de répondre aux besoins de ces femmes, de leur accorder des subventions plus substantielles. Comme de raison, les politiciennes avaient des beaux mots à dire et les promesses sans contenu sortaient facilement. Je suppose qu'il faudrait dire que c'est la pensée qui compte.

Les membres du Conseil consultatif de l'Ontario sur la condition féminine étaient présentes pour entendre les questions des femmes mais non pour y répondre. Le Conseil voulait avoir une bonne idée des sujets prioritaires pour qu'il puisse, par la suite, faire des revendications auprès des instances politiques.

J'ai été un peu déçue parce que les femmes franco-ontariennes n'ont pas été très bien représentées. On dit souvent que ces dernières sont doublement minoritaires parce qu'elles sont femmes et qu'elles sont francophones. Donc je crois qu'on devrait leur accorder plus d'importance.

Malgré ce manque de représentativité à la réunion, le conseil a quelques membres qui sont francophones et il y en a même une qui vient du Nord.

J'ai pu parler à Lise Nolet par la suite et elle m'a dit qu'elle est très concernée par la condition des femmes franco-ontariennes du Nord. Elle s'intéresse particulièrement à l'éducation des Franco-Ontariennes et elle a l'intention de souligner le manque de celles-ci au Conseil.

Le Conseil représente la voix des femmes en Ontario donc il faut s'en servir si on veut des changements.

Si vous trouvez que vous n'êtes pas représentées en tant que Franco-Ontarienne ou en tant qu'étudiante, écrivez à **Lise Nolet au 907D, chemin Elmsmere, Gloucester (Ontario), K1J 8G4, ou appelez le Conseil consultatif de l'Ontario sur la condition féminine au (416) 326-1842 pour obtenir des renseignements supplémentaires.**

Les femmes sur le marché du travail

Nancy Boulianne

«En 1986, une femme sur cinq travaillait en Ontario comme secrétaire, vendeuse ou comptable. Quarante et un pour cent des femmes sur le marché du travail ontarien n'étaient représentées que dans dix occupations: secrétaire, vendeuse, comptable, caissière, infirmière, serveuse, enseignante au palier élémentaire ou au jardin d'enfants, employée de bureau, opératrice de matériel électronique de traitement de l'information et réceptionniste. En comparaison, seulement 21% des hommes étaient représentés dans les dix occupations les plus communes aux hommes. Ainsi, comparativement aux hommes, les femmes ne sont représentées que dans la moitié du nombre de catégories d'emploi.»

Cet article tiré de *InfoFlash*, publié par la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, m'a beaucoup surprise par ses chiffres et surtout laissée préoccupée. Comment se fait-il qu'encore aujourd'hui, les femmes ontariennes à qui on attribue un taux croissant de participation sur le marché du travail, ne se retrouvent présentes que dans dix occupations parmi les 500 catégories professionnelles recensées?? Ces chiffres doivent être erronés!! Je ne comprend pas; cela me déconcerte. Malgré toutes les propagandes de sensibilisation entourant les professions dites traditionnelles et non-traditionnelles, les divers groupes pour l'avancement des femmes, les années de revendications pour l'équité en matière d'emploi et les programmes d'aide pour le retour des femmes aux études, nous, les femmes, nous contentons toujours des mêmes champs d'action.

Cette tendance à s'orienter vers les mêmes professions viendrait-elle d'une peur, enracinée, à traverser cette ligne invisible qui semble existée entre le monde des hommes et le nôtre? Ou bien, l'origine de notre «retenue» découlerait-elle d'un pattern génétique, familial et social: soit celui d'avoir les femmes d'un côté, à remplir «des tâches de femmes», et de l'autre, les hommes avec «les tâches d'hommes». Malgré toutes les améliorations apportées à la condition féminine, c'est comme si au fond de nous-mêmes, nous n'avions pas le désir de changer l'ordre des choses. J'entend déjà les cris d'indignation de certaines personnes à la suite de mes suppositions. J'espère bien provoquer des réactions; ainsi quelqu'un pourra peut-être répondre à mes questions...

Si les tendances actuelles se maintiennent, les femmes représenteront 50% de la population active sur le marché du travail ontarien, en l'an 2000. Ce qui importe de constater d'ici là, c'est une diversification considérable des choix d'orientation de carrière et une proportion accrue des femmes au sein des professions en général.

Comité laurentien pour femmes

Nancy Boulianne

Une annonce paraissait dernièrement dans le bulletin de l'Université Laurentienne concernant une invitation lancée par le *Comité consultatif du recteur sur la situation de la femme*. Le CCRSSF conviait toute la population laurentienne à leur réception d'automne du 28 octobre 1993.

Une cinquantaine de personnes, femmes et hommes, se sont retrouvé(e)s autour d'un buffet afin de faire connaissance et d'échanger leurs points de vue sur le statut de la femme à la Laurentienne. Cette rencontre visait à introduire la nouvelle présidente, Mme Gabrielle Lavigne, et à présenter les objectifs du CCRSSF pour l'année en cours.

Le *Comité consultatif du recteur sur la situation de la femme* existe depuis 1977. Après des débuts modestes, il se retrouve avec une liste de dossiers importants: sécurité sur le campus, égalité d'emploi et d'éducation, appui des femmes qui étudient et travaillent dans des domaines non-traditionnels, parité en matière linguistique, garderie et l'art d'élever des enfants, subventions pour les femmes dans les sports et ainsi de suite.

Mme Lavigne, liée au CCRSSF par un mandat de trois ans, a déjà un plan d'action. Elle propose d'augmenter le nombre des membres du CCRSSF (il n'en compte actuellement que dix), d'inviter des conférenciers et conférencières, d'organiser un centre de ressources documentaires et d'initier plus d'activités au sein du CCRSSF.

Même si les dossiers abordés par le CCRSSF proviennent d'abord de ce qui se déroule sur les scènes politique et sociale, il s'efforce d'appuyer les différents projets des groupes universitaire comme ce groupe d'étudiantes qui veulent mettre sur pied un Centre des femmes sur campus. Mme Lavigne souligne l'importance de l'intérêt des étudiant(e)s au travail du CCRSSF. Elle voudrait qu'ils/elles ne se gênent pas pour lui faire part de leurs besoins et leurs attentes envers le CCRSSF.

C'est d'ailleurs ce qui manque à ce comité. Malgré les intentions tout à fait louables de la part des membres du CCRSSF, les étudiant(e)s n'arrivent toujours pas à s'y associer. En fait, on ne comptait que six étudiants (y compris moi-même) à la rencontre. Le *Comité consultatif du recteur sur la situation de la femme* devrait peut-être revoir sa stratégie quant aux façons d'attirer l'attention des étudiant(e)s vers leurs activités.

Document de ressources pour les femmes

Nancy Boulianne

La Direction générale de la condition féminine de l'Ontario publiait tout récemment le tout premier *Répertoire de ressources pour les franco-ontariennes [sic]*. Le répertoire est né de la nécessité de réunir dans un même document toutes les ressources disponibles en français pour les femmes francophones de la province.

Dans ce répertoire, produit avec l'appui financier du Secrétariat d'État, vous trouverez les différents organismes offrant des services en langue française et/ou ayant une personne ressource francophone sur place.

Pour la ville de Sudbury, on y identifie plusieurs services tels: la garderie L'arc-en-ciel, le service socio-communautaire **Com-femmes**, le groupe d'alphabétisation **Le Centre Alpha-culturel, les services d'aide juridique**, et bien d'autres encore.

Le *Répertoire de ressources pour les franco-ontariennes [sic]* est gratuit et disponible sur demande au service des publications de la DGCFO. Les personnes intéressées à se procurer cet outil de référence doivent écrire au 2, rue **Carlton, 12ième étage, Toronto (Ont), M5B 2M9 ou bien téléphoner au (416) 314-0292 ou télécopier au (416) 314-0254.**

Les moines du Tibet

À la recherche de la pureté

Perry Rousselle

En Asie, il existe plusieurs groupes aux croyances différentes. Parmi ceux-ci, nous pouvons reconnaître les moines du Tibet qui pratiquent le bouddhisme tibétien.

En 1409, Je Tsongkhapa, fonda le premier monastère (Monastère Ganden) des moines du Tibet. Ce monastère, plus tard, est devenu un petit village. Cependant, en 1959, cette culture unique fut détruite par l'armée chinoise.

De nos jours, la majorité des moines se retrouvent en Inde. Ils ont réussi à obtenir un territoire afin de reconstruire l'ancien monastère de Ganden. Ils ont aussi construit un édifice qui loge 300 personnes. Mais enfin, tous ces efforts ne sont pas assez pour relancer l'ancienne culture bouddhiste. Afin de survivre, ils ont besoin de nourriture, de logements et de médicaments. Donc, pour prélever des fonds, quelques moines ont entrepris de faire une tournée en Amérique (en 1993-94) au cours de laquelle ils présenteront leur culture en général.

Ils nous ont ainsi rendu visite ici, à la l'Université Laurentienne. Leur but était très simple: purifier notre esprit. Ils ont tenté de le faire par des chants «au pouvoir magique», et des danses fantastiques. Les artistes portaient des chapeaux jaunes et des robes de couleur marron. La musique provenait de deux trompes, une grande (Dung-chen qui mesure de 2 à 4 mètres) et une petite (Gya-Ling). Les autres instruments, des cymbales (Silnyen et le Buk), des cloches (Drilbu) et une batterie (Nga) ajoutaient l'aspect mystique au spectacle.

La séance a été séparée en deux parties. La première intitulée: «Entering the Purity of Mind» et la deuxième: «Revealing the Vraja Seal» ont été agrémentées par quatre danses accompagnées de chants calmes et mystérieux.

Parmi les invités, on retrouvait Ray Kinoshameg de N'Swakamok et plusieurs autres «VIPs».

Cette expérience unique a su démontrer par les chants et les danses traditionnelles, la vie des moines bouddhistes.

Succès torontois

Perry Rousselle

Le 23 octobre 1993 fut une date historique dans le domaine sportif pour la ville de Toronto, autant dans le hockey que le baseball.

D'abord, les Blue Jays de Toronto, dans un sixième match contre les Phillies de Philadelphie, ont démontré que tout est possible. Le coup de circuit de trois points réalisé par Joe Carter leur a valu une victoire, un championnat et un record.

Seuls les Yankees de New York, en 1977 et 1978, ont pu remporter deux championnats consécutifs. Cependant, la victoire des Blue Jays contre les Phillies a mis l'équipe canadienne sur un pied d'égalité avec l'équipe de New York.

Paul Molitor, frappeur désigné des Blue Jays, a reçu le titre de joueur par excellence de la série mondiale 1993. Il est le seul frappeur désigné, dans toute l'histoire du baseball nord-américain, à obtenir ce titre. De plus, Jim Fregosi, entraîneur des Phillies, a reçu le titre d'entraîneur de l'année pour une saison remarquable, dont 97 victoires.

Au hockey, l'équipe de Pat Burns visait, tout comme les Jays, à égaler un autre record.

Les Sabres de Buffalo a été la seule équipe, en 1925, à produire une fiche de huit victoires consécutives en début de saison. Cependant, les Maple Leafs de Toronto en avait fait autant le 22 octobre en remportant un match de 4-3 contre les Panthères de la Floride.

Le 23 octobre alors, ceux-ci, comme les Jays, remportent une victoire et un nouveau record pour la LNH (Ligue nationale de hockey). Mark Osborne a été l'auteur des deux buts des Maple Leafs pour une victoire de 2-0 contre l'équipe Lightning de Tampa Bay.

En effet, l'année 1993 s'annonce bien pour la ville de Toronto. Peut-être que les Argonauts gagneront la coupe Grey et que les Maple Leafs remporteront la coupe Stanley? En fin de compte, une chose est certaine, la coupe du championnat mondial de baseball reste au Canada.

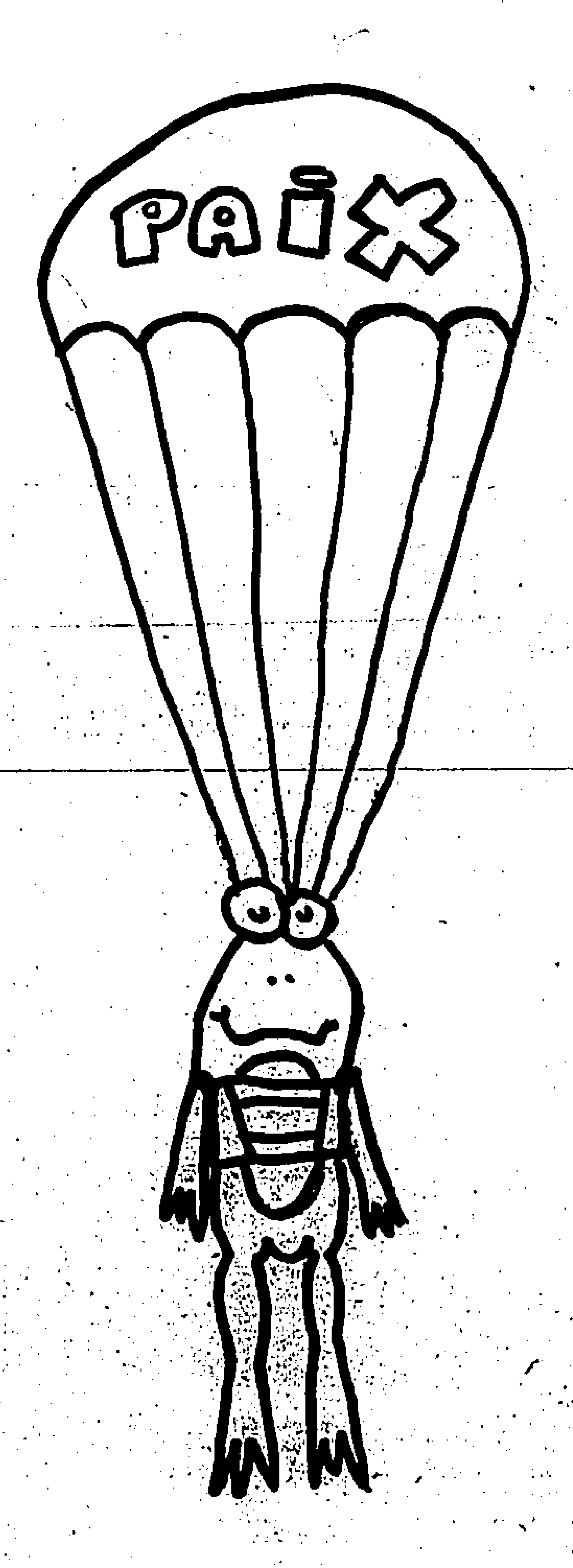
Le monde étudiant

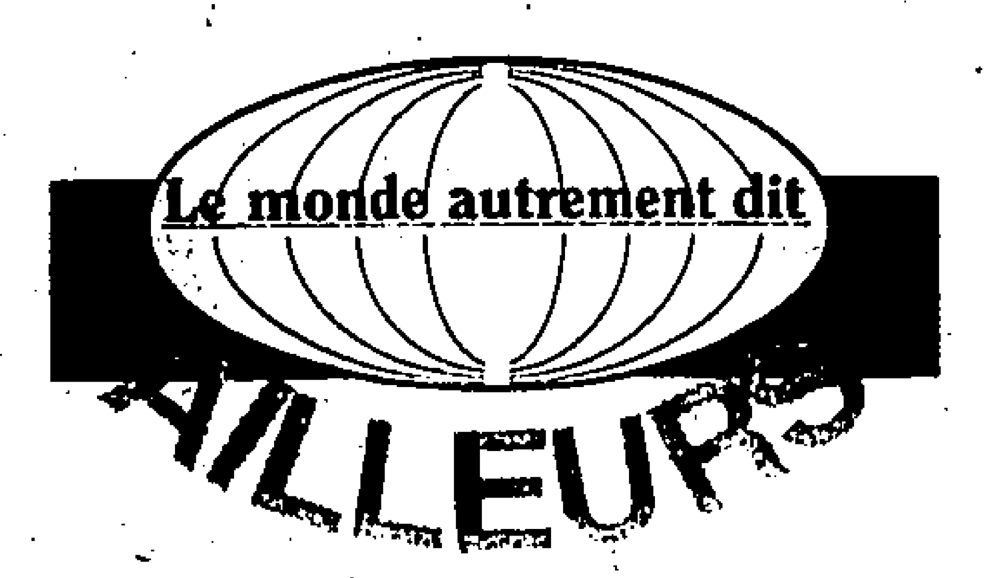
Présentation spéciale:

L'Orignal vous présente cette semaine deux pages d'articles du *Monde étudiant*. Le *Monde étudiant* permet aux étudiant(e)s d'avoir accès à de l'information pertinente sur la situation des pays du Sud.

Nous sommes heureux donc, de vous présenter ces articles qui parlent de militantisme étudiant, de l'accord signé entre la Palestine et Israel, de l'Afrique du Sud, et de la situation des enfants au coeur des combats.

Le *Monde étudiant* vise à donner des nouvelles des pays du Sud avec une approche tout autre que celle que l'on connaît déjà. Nous espérons que ces articles sauront vous plaire.





Israël et Palestine

Le mince espoir de paix

par Michel Warshavsky

Doit-on fêter ou pleurer l'accord qualifié d'historique intervenu entre l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) et Israël et signé en grande pompe à Washington en septembre dernier?

Il y a évidemment des inquiétudes du côté palestinien. Quelles sont les garanties, se demande-t-on à Ramallah et à Hébron, qu'une fois « débarrassés » de Gaza, les Israéliens laisseront une autonomie réelle aux habitants de Cisjordanie? Et qu'est-ce qui permet à Yasser Arafat d'affirmer que l'autonomie débouchera nécessairement sur un État palestinien indépendant avec Jérusalem-Est pour capitale (ce sont les revendications fondamentales du peuple palestinien)? Sur le terrain, la dynamique des rapports de force ne joue pas dans le sens décrit par Arafat. L'OLP est au bout du rouleau et l'Intifada se réduit à des actions armées sans grande signification politique, alors qu'Israël émerge du bourbier que représente l'occupation de la bande de Gaza.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que l'ensemble de la classe dirigeante israélienne considère l'accord comme un grand succès politique et diplomatique. La normalisation israélo-palestinienne se réalise alors que l'occupation, elle, va continuer pour cinq ans au moins. La reconnaissance d'une OLP affaiblie s'avère être, du point de vue de Tel-Aviv, un prix modeste par rapport aux gains escomptés. Il y aura maintenant un partage des tâches de répression avec la Jordanie et l'OLP elle-même contre ce qui restera du mouvement national palestinien, des relations diplomatiques et économiques avec plusieurs États arabes, des investissements importants d'Europe, du Japon et des États-Unis et une amélioration substantielle de son image sur la scène internationale. Et tout cela sans qu'Israël s'engage à démanteler une seule des centaines de colonies juives établies au cours des 25 dernières années ou à retirer ses forces armées du territoire palestinien.

Par contre, au-delà des termes draconiens que contient l'accord, ce dernier représente un tournant politique qui, utilisé intelligemment, peut bouleverser le discours dominant en Israël. Pour la première fois, le gouvernement israélien reconnaît l'existence de deux entités nationales sur la terre historique de la Palestine. Pour la première fois, il appelle à une coexistence entre les deux peuples et accepte le dialogue avec la direction que les Palestiniens se sont donnés. Pour la première fois, Israël reconnaît le droit au retour (maintenant accordé aux réfugiés de 1967 uniquement) et ne refuse pas de négocier ultérieurement le sort de Jérusalem. Certes, ce n'est pas le grand compromis historique promis par Yasser Arafat en 1988, mais cela représente, après plus d'un demi siècle de négation, une reconnaissance du peuple palestinien et de ses droits nationaux. Pour le sionisme, c'est la fin d'une période, pour le peuple israélien, le début éventuel d'un rapport nouveau à son environnement.

Photo : Anne Latendresse

Les Palestiniens peuvent imposer sur le terrain des conditions qui dépassent l'accord. Ils peuvent se servir du peu de pouvoir que cet accord leur octroie, de la nouvelle légitimité internationale que leur mouvement national a acquise, mais aussi de l'allié potentiel que représente le peuple israélien. Les deux peuples ont en commun une grande lassitude de la guerre, et donc, une volonté plus ou moins consciente de payer le prix nécessaire pour qu'une paix s'établisse sur cette terre.

Du côté du mouvement pacifiste israélien, les responsabilités sont aussi importantes. Une approche conviviale doit remplacer l'appel obsessionnel à la séparation ethnique. La défense énergique des droits de l'autre doit commencer, que ce soit ou non prévu à l'accord : la libération des prisonniers politiques, le retrait des forces militaires d'occupation des localités palestiniennes, le démantèlement des escadrons de la mort, le retour des dirigeants palestiniens bannis, le désarmement des colons.

Si les masses palestiniennes sont déterminées à se servir des gains limités qui se trouvent dans cet accord pour approfondir leur lutte et que, parallèlement, le mouvement de la paix en Israël se montre à la hauteur des tâches historiques qui l'attendent, alors l'accord de Gaza et Jéricho sera l'antichambre de l'État palestinien indépendant et l'ouverture d'une ère de paix et de coexistence entre les deux peuples de Palestine. Ni applaudir, ni se lamenter. Reprendre, dans des conditions plus favorables qu'auparavant, le chemin de la lutte.

Michel Warshavsky est journaliste et militant israélien



Spécial retour d'Afrique du Sud

LE MILITANTISME ÉTUDIANT

LE MONDE ÉTUDIANT
Octobre 1993

Mon séjour en Afrique du Sud s'est révélé une expérience inoubliable, tant au niveau personnel que politique. S'apprêter à effectuer une tournée de six semaines dans un pays qui repose entièrement sur des structures oppressives, ségrégationnistes et racistes ne laisse pas sans appréhension. Savoir que ce système bénéficie d'un appui juridique, ou tout le moins qu'il soit toujours ancré dans les consciences individuelles et collectives malgré les quelques changements apportés aux lois, c'est plutôt inquiétant. Surtout quand on a conscience qu'il suffit d'être au mauvais endroit au mauvais moment pour se retrouver sans défense, une femme noire, étrangère dans un pays où la majorité noire est opprimée sur sa propre terre, n'a aucun droit et vit sous la menace constante. Comment j'ai vécu le voyage? Avec beaucoup d'enthousiasme, d'espoir, d'indignation, puis de regrets face au départ.

Ce qui m'a impressionnée le plus, c'est l'implication des étudiants au sein des associations militantes. L'expérience qui me reste en tête concerne les événements amorcés le 19 août, sur le campus de l'université du Witwatersrand (connue sous l'abréviation de Wits), à Johannesburg. SASCO (South African Students Association) décide de procéder à un boycott des classes après avoir vainement tenté d'ouvrir le dialogue avec l'administration de l'université. Le but à long terme : la transformation des institutions académiques tertiaires. Les points de conflit : l'imposition d'un interdit prononcé à la Cour Suprême qui empêche l'association étudiante de se réunir sur le campus, la composition non démocratique du conseil de l'université que SASCO considère comme étant non représentative de la population étudiante, le recrutement des étudiants noirs qui se fait à un rythme très lent, les problèmes associés au financement des études, le cantonnement des étudiants noirs au sein de certaines facultés et leur exclusion à d'autres selon les bourses alloués... Bref, les problèmes abondent.


Photo : Michel Lambert

La police débarque sur le campus avec ses chiens et procède à l'arrestation des étudiants.

Le 19 août, alors que SASCO tente de formuler un plan d'action, l'administration appelle la police, laquelle débarque sur le campus avec ses équipements anti-émeute et ses chiens entraînés et procède à l'arrestation de 116 étudiants. Notre groupe n'était pas en ville lors de ces événements, mais nous décidons de revenir à Johannesburg lorsque nous apprenons la nouvelle. Lorsque nous sommes arrivés, l'atmosphère était tendue. La présence policière était constante.

Le troisième jour sur le campus fut une expérience inoubliable. Au courant de l'après-midi, une réunion générale a lieu, incluant les diverses associations sur le campus, l'administration et les étudiants. L'hostilité est palpable et la tension est à couper au couteau. Les opinions divergent, les intérêts s'entrechoquent et les volontés se confrontent. Les étudiants en génie, frustrés par l'interruption forcée de leurs cours, déroulent des bannières anti-SASCO, les applaudissements ou les cris de désapprobation fusent selon les commentaires du porte-parole sur le podium et selon les groupes dans l'assistance. Bref, il y a de l'électricité dans l'air. La presse sud-africaine est présente (les événements de Wits ayant fait la une des journaux et des reportages télévisés à Johannesburg depuis le début du boycott), ainsi qu'une poignée de moniteurs de la paix (Peace monitors).

À la fin de l'après-midi, les étudiants militants restés derrière ont droit à une dose de gaz lacrymogène. L'oeuvre de la police? des étudiants de génie? d'une troisième force sur le campus ayant pour objectif de déstabiliser l'action de masse et d'attiser les tensions raciales? Les hypothèses fusent de toutes parts, mais personne n'a la réponse.

De certaines choses je suis sûre : la bataille est loin d'être gagnée et il faudra beaucoup d'efforts, de mobilisation et de résistance afin de faire basculer l'iniquité du système d'éducation en Afrique du Sud.

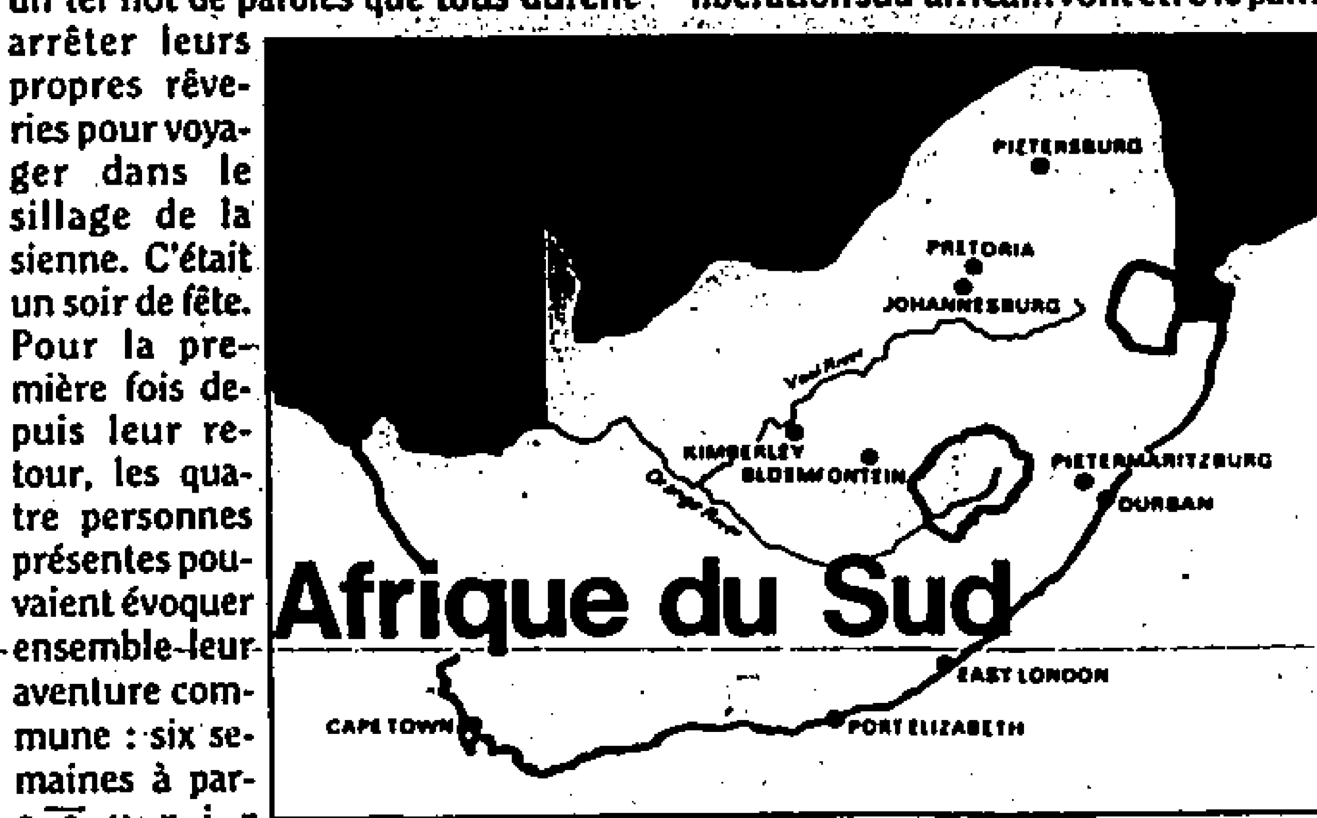
Je constate aussi qu'il est impératif de lutter pour ses droits où que l'on soit, dans un contexte de racisme blasant à la sud-africaine ou dans un contexte de discrimination voilée à la québécoise ou à la canadienne.

• • • • • • •

Un texte de Marie-Denise Laguerre, membre de la délégation étudiante du Québec en tournée en Afrique du Sud

Découvrir l'Afrique du Sud... en soi

Ses yeux brillaient comme autant de diamants traversés par une lumière neuve. Ses mains, prises par une musique folle, dansaient au rythme de sa voix forte et chantante; laquelle s'efforçait de raconter des rêves où s'entremêlaient souvenirs et projets. Les images qui défilaient devant elle généraient un tel flot de paroles que tous durent arrêter leurs propres rêveries pour voyager dans le sillage de la sienne. C'était un soir de fête. Pour la première fois depuis leur retour, les quatre personnes présentes pouvaient évoquer ensemble leur aventure commune : six semaines à parcourir l'Afrique du Sud à s'efforcer de saisir la flamme de ce pays. Six semaines; c'est bien peu.... mais c'est déjà beaucoup!



Six semaines à parcourir l'Afrique du Sud, à s'efforcer de saisir la flamme de ce pays...

Cape Town, 18 juillet 1993, après un rapide survol de la désormais célèbre «Table Mountain», l'avion transportant les membres de la délégation du CIDMAA (Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe) se pose finalement sur la piste. Le coeur haletant, ces derniers traversent les ultimes obstacles les séparant de leur objectif : rencontrer les membres de l'Union sud-africaine des presses étudiantes (SASPU). La tournée se déroulera finalement à un train d'enfer. Des centaines de kilomètres à parcourir et d'innombrables discussions avec l'ensemble des éléments du mouvement de libération sud-africain vont être le pain quotidien des étudiants québécois. Il s'agit d'une démarche qui permettra de jeter les bases d'un nouveau partenariat entre SASPU et les organisations québécoises et canadiennes que représentent les délégués. La voie en soi n'est pas de tout repos, mais le coeur y est.

J'avais moi-même beaucoup voyagé avant d'apprendre à vivre au rythme de l'Afrique du Sud. L'Amérique latine, l'Afrique francophone et l'Asie du Sud-Est m'avaient déjà révélé certains de leurs secrets. Mais de Cape Town à Durban, de Port Elizabeth à Petersburg, de Guguletu à Soweto, l'Afrique du Sud et les Sud-africains sont venus déranger mon confort tranquille.

Bien sûr, comme la plupart des gens, je connaissais déjà l'histoire chaotique du pays, et comme bien d'autres aussi, j'avais vu des images rapportant les conditions de vie catastrophiques des populations noires. Mais au-delà du premier choc de la découverte de ce qui, à peine quelques temps auparavant, n'était finalement que des images et des mots sans âme; l'esprit des Sud-africains engagés dans la lutte pour la démocratie fut sans doute l'élément qui bouleversa le plus mon engagement.

Je suis revenu de l'Afrique du Sud depuis quelques semaines pleinement convaincu d'y avoir laissé quelque chose de moi. J'ai cotoyé chaque jour des gens dont la passion est venue fouetter la mienne; et sans que je ne puisse clairement en définir le processus, mes mains aussi, maintenant, dansent curieusement lorsque j'entreprend de raconter mon séjour sud-africain...

• • • • • • •

Un texte de Michel Lambert du CIDMAA, coordonnateur de l'échange «Monde étudiant 93».

LES JEUNES AU COEUR DES LUTTES

« Open fire! Fire! Fire! C'est par ta faute Buthelezi que nous souffrons! » Ils ont quatre ans, ils ont dix ans et ils crient ce chant de libération le poing levé.

Ce sont les élèves de la petite école d'Ouganda, un bidonville près de Durban formé de réfugiés qui fuient la violence de leurs régions pour s'installer près de la ville. L'école de bois et de tôle et son unique local de 20 pieds par 15 pieds peut contenir jusqu'à 80 élèves de la 3e à la 11e année.

Les plus petits apprennent à compter et à lire à l'extérieur de l'école. « Quand il pleut nous devons fermer l'école », explique l'enseignante qui doit interrompre sa leçon pour récupérer le tableau noir parti au vent.

Comme les jeunes d'Ouganda, les jeunes de toute l'Afrique du Sud sont mobilisés dans la lutte contre les conditions intolérables dans lesquelles ils doivent étudier et contre les injustices du système scolaire. Encore aujourd'hui, l'apartheid est bien vivant. Le système d'éducation est constitué en 19 départements indépendants qui départagent les enfants selon leur origine ethnique et leur langue. Les écoles noires, trop peu nombreuses, sont sous-équipées, les enseignants y sont sous-qualifiés, et 80 % d'entre elles ne possèdent pas l'électricité.

Sur les campus et dans les écoles, la police et l'Inkatha de Mangosuthu Buthelezi, financés par le gouvernement blanc de Pretoria, frappent encore. Lors des raids, les enfants ne sont pas épargnés. Anglibeth, enseignante bénévole de l'école d'Ouganda, me montre les cicatrices laissées par les balles sur un enfant qui joue près de nous. « Ses parents n'ont pas eu de chance, ils ont tous les deux été tués », m'explique-t-elle.

Au-delà de la violence quotidienne, au-delà des frustrations et de la rage qui gronde, les jeunes s'organisent et tentent d'opposer une résistance aux politiques et de faire évoluer les dossiers de l'éducation. Ils sont partout, dans les médias alternatifs, dans les partis politiques, dans les groupes communautaires.

Les jeunes que j'ai côtoyés ont été qualifiés de « génération perdue ». Les luttes, les détentions et les fermetures d'écoles les ont mis en marge du cheminement scolaire régulier. Pourtant, hypothéqués par leur éducation, ses jeunes m'ont éblouie par leur culture politique impressionnante et leur organisation, leur implication édifiante. « Nous sommes prêts à donner notre vie pour ouvrir les portes des écoles au peuple », m'explique Oscar, un étudiant de 19 ans.



La génération perdue qui lutte encore pour ses droits à l'éducation

En Afrique du Sud, on a pu observer une lutte historique de protestations étudiantes. C'est lorsqu'on a voulu imposer l'Afrikaans au élèves noirs qu'ont éclaté les émeutes de Soweto en 1976, élément déclencheur des grands mouvements protestataires étudiants. La lutte n'est pas terminée puisque les jeunes exigent encore les mêmes revendications qu'à l'époque: des pratiques démocratiques dans la gestion des dossiers de l'éducation, l'abolition du racisme et des opportunités égales pour tous.

Devant cette situation une chose semble certaine. Il faut placer l'éducation au-delà des luttes idéologiques et politiques pour redonner à l'Afrique du Sud un avenir à travers ses enfants. L'éducation doit devenir un droit plutôt qu'un privilège.

• • • • • • •

Un texte de Isabelle Giasson, membre de la délégation étudiante du Québec en tournée en Afrique du Sud

Le Monde étudiant est un projet du Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe (CIDMAA) avec l'appui du Partenariat Afrique Canada
Téléphone : (514) 982-6606 • Télécopieur : (514) 982-6122

Exposition d'Halloween à Science Nord

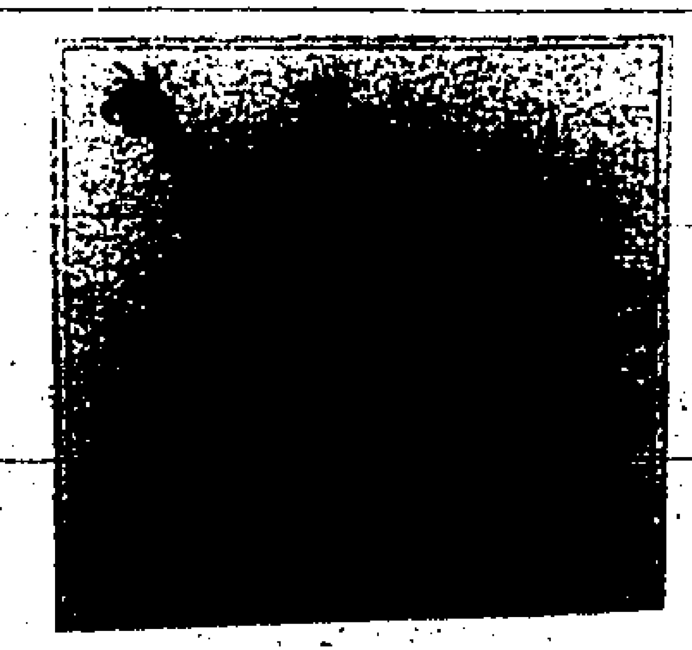


Julie Treitz

Avez-vous eu du plaisir à l'Halloween, en vous habillant en sorcière, en vampire ou même en batman? Connaissez-vous les légendes qui entourent la fête de l'Halloween ? Non? Eh bien, si vous voulez enrichir vos connaissances à ce sujet, vous n'avez qu'à aller voir l'exposition de l'artiste renommé: Luc Robert.

À l'aide de ses tableaux, Luc Robert explique les légendes qui datent du moyen âge et qui sont





symbolisées par la citrouille, les sorcières, le chat noir et j'en passe. Luc Robert définit l'Halloween comme étant «La veille de la Toussaint». En d'autres mots, la fête de tous les saints.

Des couleurs vives animent les tableaux, qui reflètent entièrement l'esprit d'Halloween. Alors, allez visiter l'attrayante exposition de Luc Robert, présentée jusqu'à la mi-novembre au deuxième étage de l'entrée d'accueil de Science Nord. Une atmosphère qui vous remettra dans l'esprit d'Halloween.

OCTOBERFEST: BOIRE POUR UNE BONNE CAUSE

Julie Treitz

C'est avec enthousiasme que les étudiant(e)s de l'Université Laurentienne se sont rendu(e)s à l'Octoberfest le mois dernier. Pour la plupart des gens, cet événement n'est qu'une soirée pour boire. Mais en fait cette journée est organisée pour prélever des fonds qui sont ensuite versés à des oeuvres de charité. Depuis 22 années, l'Association A.C.T. organise l'Octoberfest et a recueilli plus de 600,000$ pour des organismes en besoin. Les hôpitaux Mémorial, Général et Algoma, les Grands Frères et les Grandes Soeurs sont parmi les organismes qui profitent de ces argents. Alors si vous voulez avoir du plaisir tout en prêtant un appui financier à des organismes bienfaisants, préparez-vous pour un bon party l'an prochain!

Les bourses suivantes sont encore disponibles. Les étudiants(es) à plein temps peuvent obtenir des formulaires de demande au Bureau de l'aide financière, salle L-222, Édifice R.D. Parker. La date limite est le 26 novembre 1993.

LES ÉTUDIANTS EN PREMIÈRE ANNÉE:

La Bourse de l'Association des anciens et du Comité consultatif sur la situation de la femme

D'une valeur de 1000 $, cette bourse est décernée à une étudiante s'inscrivant à un programme de sciences ou de génie. Les principaux critères sont le rendement scolaire (moyenne d'au moins 80 %) et le besoin d'aide financière. Il faut présenter une demande.

DEUXIÈME, TROISIÈME, QUATRIÈME ANNÉE:

La Bourse de la Famille Wallace

Cette bourse de 500 $ est décernée à un étudiant ou une étudiante qui s'inscrit en deuxième année à l'École de génie ou à l'École de commerce et d'administration. Elle est attribuée à celui ou celle qui a le plus amélioré son rendement scolaire entre la fin des études secondaire (6 CPO/DESO) ou l'équivalent et la moyenne obtenue à la fin de la première année à l'Université Laurentienne. Cette bourse comprend un emploi d'été chez Pioneer Construction Inc. à la fin de la deuxième année. Il faut présenter une demande.

La Bourse de Molson Ontario Breweries Limited

D'une valeur de 500 $, cette bourse est décernée annuellement à un étudiant qui entreprend la 3e ou la 4e année du programme de baccalauréat spécialisé en commerce (administration des sports). Le récipiendaire sera choisi en tenant compte du rendement scolaire et du besoin d'aide financière. Il faut présenter une demande.

La Bourse commémorative Helen Byrnes

Don de la Fédération Canadienne des femmes diplômées des universités (Sudbury) en mémoire de feu Helen Byrnes, membre estimée du Club et ancienne professeure de langues vivantes à la Sudbury High School. Cette bourse, d'une valeur de 500 $, est offerte annuellement à une étudiante du Programme de baccalauréat en éducation physique et hygiène, quelle que soit l'année d'études. La candidate doit avoir obtenu de bonnes notes et avoir besoin d'aide financière. Il faut présenter une demande.

Bramements universitaires

Un protecteur humoristique

Claude Roy

Quelques jours après une (hélas!) trop brève rencontre avec Daniel Lafontaine, j'ai vu qu'on avait fait mention de mon bureau dans votre illustre journal (le numéro du 20 octobre) - ET EN VERS!

À peine deux mois en fonction et le bureau du protecteur universitaire inspire des poèmes! Tout en étant très «é-meuh» de cet hommage, j'aimerais vous expliquer le service que j'offre à la population étudiante.

Le protecteur universitaire - à votre service

Qu'est-ce qui distingue «un protecteur universitaire» d'un «préservatif universitaire». Ce dernier, disponible gratuitement au service de santé, est indiscutablement un excellent moyen de se protéger mais n'a vraiment rien à voir avec mon travail. Toutefois, je reconnais quelques similarités: tous les deux sont gratuits (sur campus) et aident à vous protéger contre des choses pas très plaisantes.

Au Canada français, le vocable «protecteur» est souvent employé comme synonyme de «ombudsman». Ce mot suédois, dérivé de «**Riksdagens Justitleombudsman**», veut dire (plus ou moins) «représentant du peuple» ou «agent parlementaire pour la justice».

Invention suédoise du début du 19e siècle, le modèle de l'ombudsman a été adopté à travers le monde et greffé aux structures gouvernementales et administratives de plus de 100 pays. L'ombudsman en Ontario et le protecteur du citoyen au Québec sont deux exemples d'ombudsmans législatifs.

De ces jours, on appelle ombudsman tout(e) agent(e) indépendant(e) qui peut recevoir des plaintes, établir les faits et proposer des recommandations pour remédier à la situation. Un grand nombre de sociétés et autres organisations non gouvernementales (banques, sociétés de radio et de télédiffusion, journaux, hôpitaux, etc...) se servent de l'«ombudsmanship» afin de régler les plaintes de façon plus efficace et d'améliorer la qualité du service.

Les établissements postsecondaires ont aussi vite reconnu les avantages d'un tel mécanisme. Le bureau de l'ombudsman de l'Université du Québec à Montréal, par exemple, existe depuis 20 ans.

Cet automne, la Laurentienne s'est dotée d'un bureau d'ombudsman, de même que l'Université Wilfrid Laurier à Waterloo et le Collège Fanshawe à London. Au Canada, on compte maintenant plus de 30 collèges et universités qui offrent ce genre de service.

Résultat d'une entente conclue entre l'Université, l'Association des étudiant(e)s francophones et l'Association générale des étudiant(e)s, ce bureau est subventionné par les trois signataires, et témoigne, je crois, de l'engagement de la communauté universitaire à assurer l'équité et la justice envers la population étudiante.

Le mandat du protecteur universitaire de la Laurentienne consiste à **recevoir les plaintes des étudiants et étudiantes relatives aux décisions, actions ou politiques reliées à la formation et aux services universitaires.** Il peut fournir des renseignements sur les mécanismes d'appel en place, faire des enquêtes officieuses ou mener des enquêtes plus formelles selon la question en litige. À partir d'une évaluation objective des faits, il peut ensuite formuler des recommandations afin d'aider aux intervenants à régler la question.

Il faut souligner que le **protecteur universitaire est indépendant des structures administratives** et ne se fait ni le défenseur de l'administration universitaire, ni automatiquement l'avocat des étudiant(e)s. Il constitue un dernier recours pour ceux et celles qui, après avoir épuisé les recours disponibles, se croient lésé(e)s par un règlement, une action ou une décision de l'Université.

Comment éviter les malentendus et les emmerdements? La meilleure façon n'a rien de vraiment «original»: **SOYEZ INFORMÉ(E)S!** Étudiez votre annuaire universitaire (qui contient l'information essentielle sur la plupart des règlements reliés aux cours et aux programmes), vos plans de cours, le code de conduite des étudiants, les règlements relatifs aux résidences ainsi que toute autre politique qui vous touche.

Vous vous croyez l'objet d'un traitement injuste on inéquitable ou vous pensez qu'on vous passe un sacré sapin? **SURTOUT NE PERDEZ PAS LE NORD! PRENEZ ÇA COOL! LES NERFS POMPON!** (Vous comprenez mon «meaning»?) Communiquez vos préoccupations ou votre désaccord calmement; les excès de colère risquent d'envenimer la situation. Souvent il est possible de régler la difficulté par l'entremise d'une lettre bien rédigée (avec «panache» dirait-on?) démontrant le bien-fondé de son discours. Si cette première démarche s'avère infructueuse, il existe peut-être un processus d'appel pour trancher la question.

Vous avez des ennuis avec l'Université? Vous ne savez pas quoi faire pour régler vos difficultés? Ne bramez pas dans le grand vide! Consultez votre protecteur universitaire. Il est là pour vous écouter (pas toujours des «beuglements» j'espère!) et sera peut-être en mesure de vous aider.

Vous pouvez communiquer avec moi au poste **1083** ou passez me voir au bureau 924 de l'édifice Parker.

En terminant, permettez-moi de vous affirmer que c'est un honneur et un plaisir de vous servir à titre de premier protecteur universitaire de la Laurentienne. J'invite la communauté entière étudiants et étudiantes, personnel universitaire et corps professoral, à me faire connaître leurs préoccupations ou suggestions. J'ai confiance que nous pourrons tous, dans un esprit de collaboration et de respect mutuel, rendre notre Université meilleure.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

Le service d'accompagnement est devenu très important pour la communauté Laurentienne. Pour ceux et celles qui ne le connaisse pas encore, le service est offert aux gens sur le campus de la Laurentienne qui aimeraient se sentir un peu plus sûrs lorsqu'ils doivent se rendre quelque part sur le campus le soir. Si vous nous téléphonez, deux étudiant(e)s seront envoyé(e)s pour vous accompagner là où vous désirez.

C'est afin d'augmenter la sécurité sur campus qu'on a établi un service d'accompagnement. Le service est une collaboration de plusieurs groupes d'intérêts qui visaient la mise sur pied d'un service de qualité sur lequel on pourrait vraiment se fier.

Si vous êtes intéressé(e)s au programme et vous voudriez vous joindre à l'équipe, ou si vous êtes seulement à la recherche d'information, veuillez communiquer avec **Luc** au **bureau de l'AEF ou au poste 2408.**

Impliquez-vous et faites une différence!

Merci!

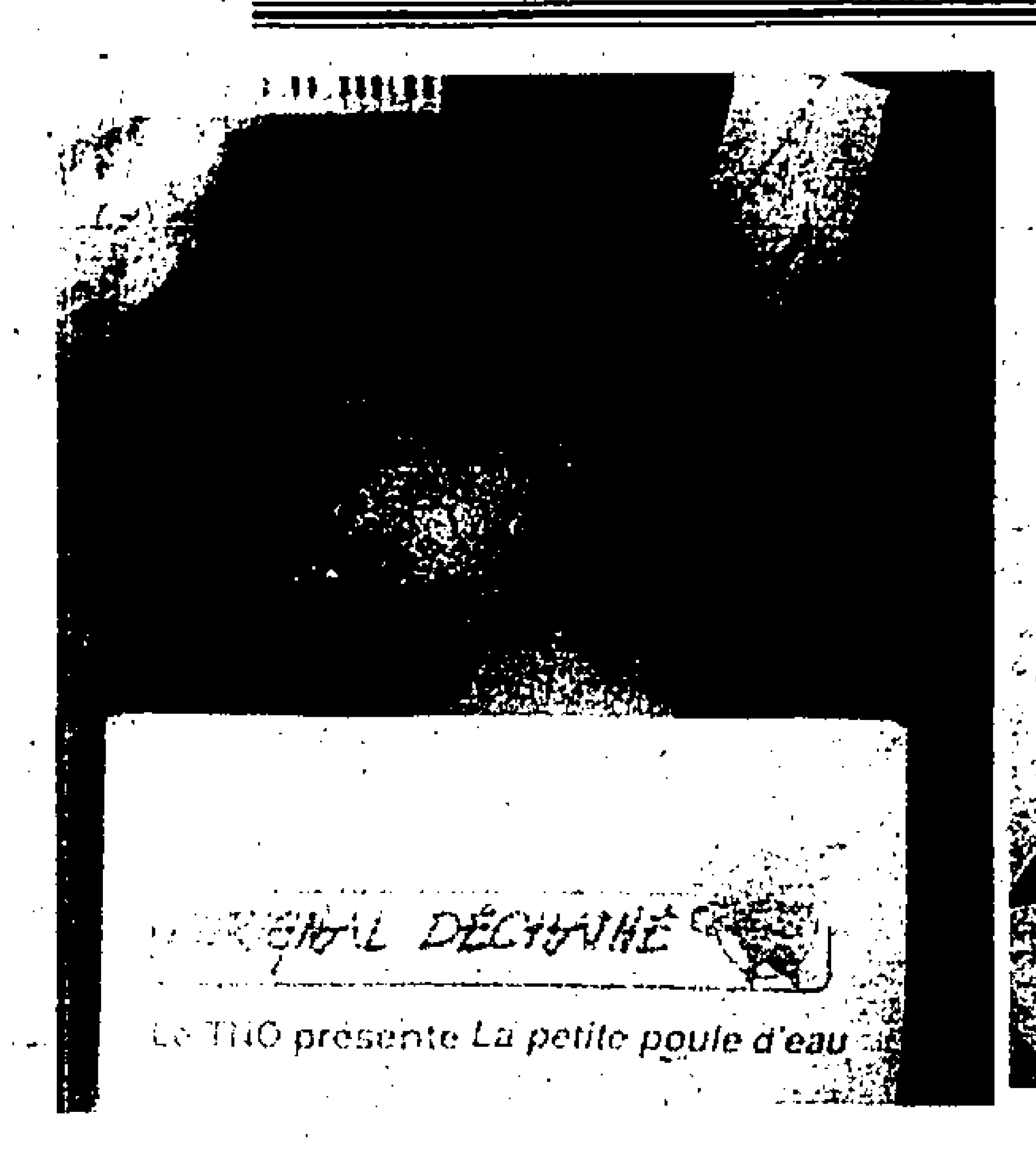
CINÉMA CINÉMA CINÉMA

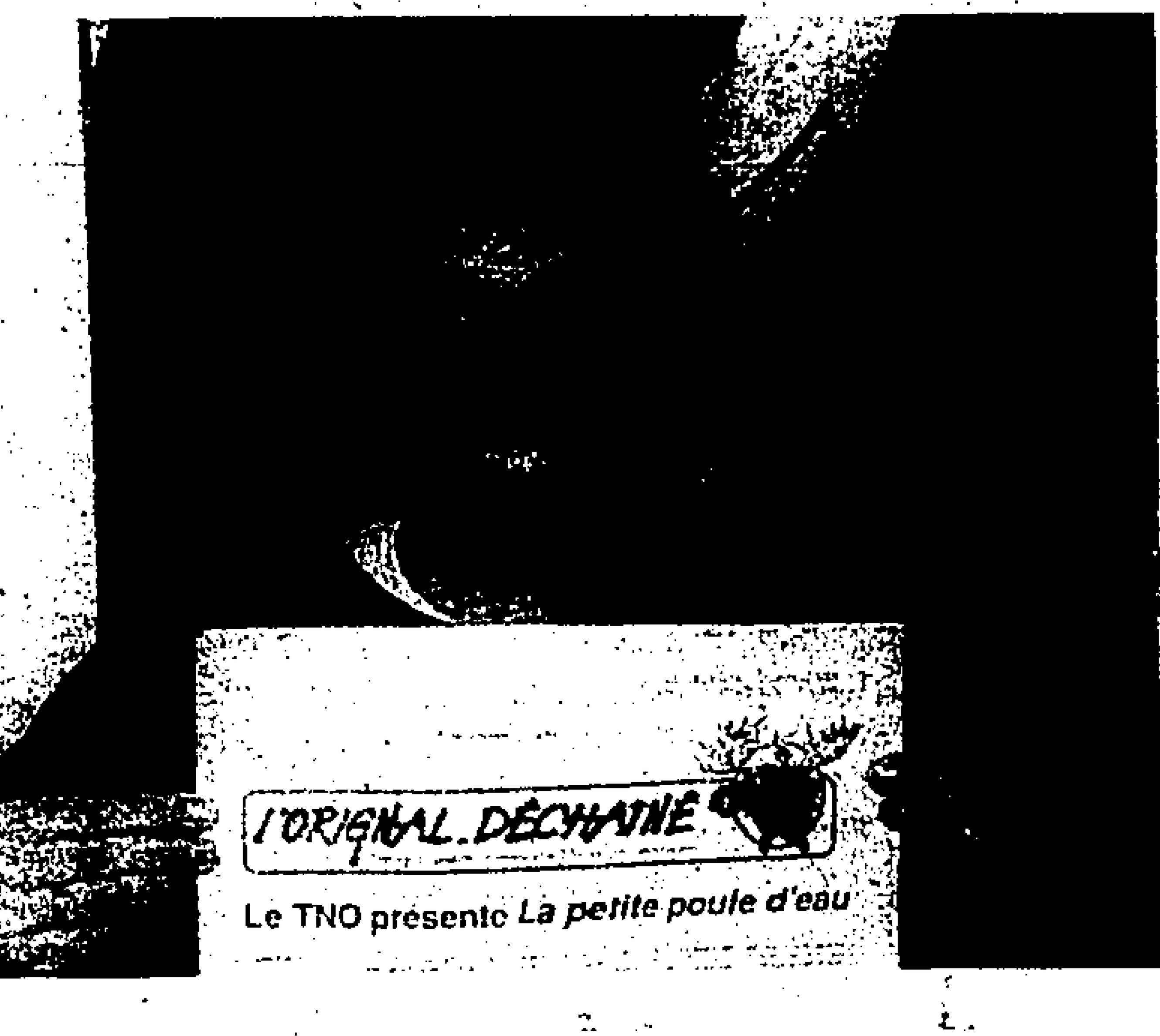
Liste provisoire des projections (les vendredis soirs à 20h00)

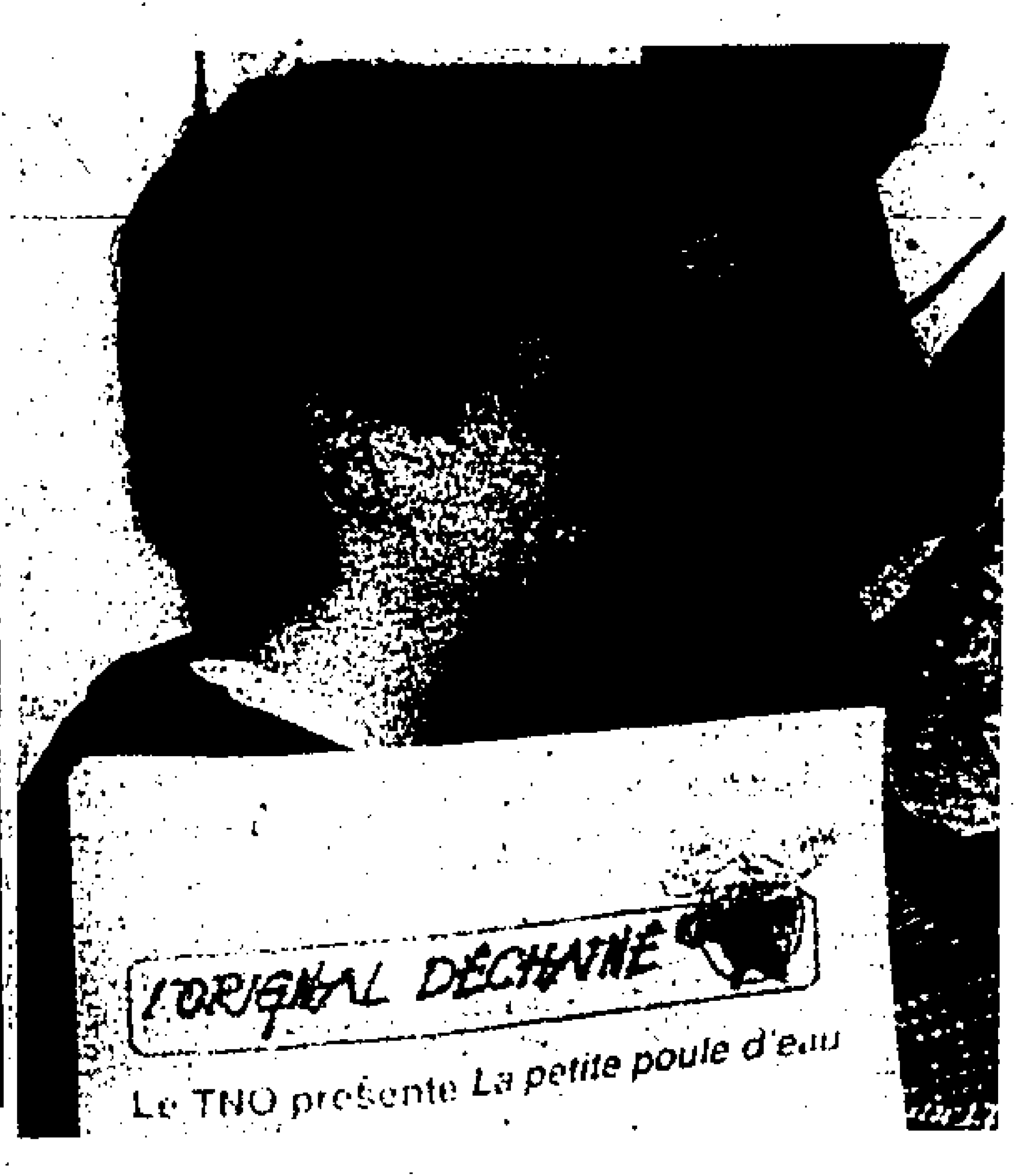
- **le 12 novembre 1993: Ginger et Fred** (lendemain du Jour du souvenir)
- **le 26 novembre 1993: Bonheur d'occasion** (oeuvre de Gabrielle Roy, présentée juste avant «la petite poule d'eau» du TNO!)
- **le 14 janvier 1994: La belle noiseuse**
- **le 28 janvier 1994: Le party**
- **le 11 février 1994: Les noces de papier ou portion d'éternité** (avant la St-Valentin)
- **le 25 février 1994: Soigne bien ta droite ou Péril en la demeure**
- **le 11 mars 1994: Salut Victor**
- **le 25 mars 1994: Anne Trister**
- **le 8 avril 1994: J.-A. Martin photographe ou Urga** (si reçu)

Bienvenue à tous: C'est gratuit!

Bramements universitaires







Gabriel Roy
Suzanne Gammon

Pour «l'inquisition» de ce numéro, nous vous proposons une «rencontre» avec Lynda Burgoyne, nouvelle professeure au département de français de l'Université Laurentienne. Madame Burgoyne nous arrive de l'Université McGill à Montréal, où elle était chargée de cours, et elle semble bien heureuse d'être parmi nous. Nous les «inquisiteurs» l'avons trouvée très accueillante et bien aimable et nous sommes convaincus que tous les étudiant(e)s qui auront la chance de la rencontrer seront de notre avis.

Qui est votre auteur(e) préféré(e)? Lequel de ses ouvrages aimez-vous le mieux?

Mon auteure préférée est Marguerite Duras, que je lis depuis très longtemps. C'est son oeuvre complète que j'aime; il m'est donc difficile de choisir. Je suis tiraillée entre *L'amant*, un ouvrage que je connais très bien et dont on parle beaucoup, et *India Song*, que j'aime d'abord pour son étrangeté et aussi parce que c'est un texte dramatique et que je suis une passionnée de théâtre. Puis il y a *Écrire*, son dernier livre, qui porte sur l'écriture et la création, que je le lis actuellement et qui me bouleverse.

Quel est le sujet de votre thèse de doctorat?

Elle porte sur la réception critique du théâtre féministe au Québec au cours des années 1970 et 1980.

La soutenance de votre thèse vous énerve-t-elle?

Non. Je crois que, rendue à cette étape là, j'aurai fait assez de recherches et je connaîtrai assez bien mon sujet pour pouvoir défendre ma thèse avec confiance. Remarquez que ça va peut-être changer quand je verrai approcher la date.

Quel est le pire roman que vous avez lu? Pourquoi ne l'avez-vous pas aimé?

Il s'agit de *Vamp* de l'auteur québécois Christian Mistral. Je me suis sentie obligée de le lire parce que les médias en parlaient beaucoup. J'ai trouvé que c'était un roman prétentieux et surtout très machiste, voire misogyne.

Comparez l'Université Laurentienne et l'Université McGill. Que préférez-vous chez l'une, chez l'autre?

(Grand éclat de rire) Parce qu'à McGill j'avais un statut à la fois d'étudiante et de chargée de cours, je sentais que je ne faisais partie ni du groupe de profs, ni du groupe d'étudiants. L'ambiguïté de ma position me mettait en marge des deux groupes. Ici, il n'y a aucune ambiguïté - je suis professeure et je me sens bien parmi l'équipe de profs du département de français, que je trouve formidable.
Je suis aussi impressionnée par la chaleur des gens d'ici, tant chez les étudiant(e)s que chez mes collègues. Le contact humain se vit plus facilement ici qu'à McGill, où règne un certain snobisme ou froideur intellectuelle.

Que voulez-vous dire aux étudiant(e)s qui ne vous connaissent pas?

Venez me voir! On pourra se parler de théâtre... et bien d'autres choses!

Comment venderiez-vous un cours avec Lynda Burgoyne? Que diriez-vous aux étudiants(es) pour les inciter à prendre votre cours?

Je pense que les étudiant(e)s qui ont déjà suivi un cours avec moi seraient mieux placé(e)s pour répondre à cette question. En général, les commentaires qu'on me fait sont encourageants. Moi, en tout cas, j'ai beaucoup de plaisir à animer mes cours.

Que pensez-vous de Sudbury?

J'aime beaucoup les lacs. Pour moi, c'est un cadeau de voir ce grand lac Ramsey chaque matin en allant au travail. C'est une relation avec l'espace physique qui m'impressionne; c'est l'immensité.
Je remarque aussi un certain dynamisme encourageant au niveau de la culture. Ça promet.
Et, encore, je suis touchée par la chaleur des gens (quand je dis «gens», je parle bien sûr des francophones).

Que pensez-vous de la littérature franco-ontarienne?

J'avoue que j'ai une connaissance assez limitée de la littérature franco-ontarienne (à l'exception de quelques poètes et quelques dramaturges) mais je suis en train de la découvrir et j'aime beaucoup ce que je connais jusqu'ici. Elle me parle, elle me rejoint cette littérature.

Votre bureau à la Laurentienne est-il plus petit ou plus grand que celui que vous aviez à McGill? Etes-vous à votre aise dedans?

Je suis très bien dans mon bureau. Il est plus petit que celui que j'avais à McGill mais il est à moi seule alors qu'on se partageait à 7 celui de McGill. C'est pour moi un privilège d'avoir un bureau à moi seule; je trouve que c'est important pour pouvoir bien travailler et recevoir les étudiant(e)s.

Quel est votre rôle aux Cahiers de théâtre *Jeu*?

Je suis une des huit membres du comité de rédaction de la revue. Je participe à la conception de chaque numéro, donc j'y consacre beaucoup de temps et d'énergie. Lorsque j'étais à Montréal, je travaillais beaucoup à la production. Maintenant que je suis ici, je participe surtout à la rédaction et à la conception des dossiers. Mes projets actuels comprennent un dossier sur le théâtre francophone en Ontario et une chronique régulière, qui paraîtra dès le prochain numéro (no. 68), intitulée *Mes héroïnes*. Dans la première des ces chroniques, qui traiteront des femmes qui ont un lien avec le théâtre, j'aborderai l'univers de Marguerite Duras.



Céline Dion

sera sur les ondes de *Chyc 90* le mardi 9 novembre à 18h00

Un rendez-vous à ne pas manquer!!!

Top 25 radio francophone

1.	Pour te revoir	**Francine Raymond**
2.	La folie en quatre	**Daniel Bélanger**
3.	Corridor	**Laurence Jalbert**
4.	Ma blonde en or	**René Simard**
5.	Pour l'éternité	**Gilles Valiquette**
6.	Kunidé	**Luc De Larochellière**
7.	P'tite vie, p'tite misère	**Vilains Pingouins**
8.	Toi tu dis que c'est moi	**Paul Sarrasin**
9.	J'irai tranquille	**Liane Foly**
10.	Plus haut que moi	**Mario Pelchat et Céline Dion**
11.	Voilà ce que nous voulons	**Paul Piché**
12.	Dire	**Lara Fabian**
13.	Entrer dans la lumière	**Patricia Kaas**
14.	Souvenirs	**Steve Ross**
15.	Derniez rendez-vous	**Les Parfaits Salauds**
16.	Amandine	**Émiline Michel**
17.	Comme des enfants qui jouent	**Murray Head**
18.	Free Demo	**Julien Clerc**
19.	Je joue encore	**Pierre Rapsat**
20.	Elle	**Johanne Blouin**
21.	Parlez-moi d'elle encore	**Philippe Lafontaine**
22.	Je vais à Bang Bang	**Les Innocents**
23.	C'est l'enfer	**Marie Carmen**
24.	Dédé	**Les colocs**
25.	C'est pas défendu	**Motion**

Compilation Josée Perreault

Nutrition

Le déjeuner est le repas le plus important de la journée

Commencer la journée par un déjeuner nourrissant influe sensiblement sur notre capacité d'apprendre et de travailler sans perte de rendement jusqu'à la fin de la matinée. Ceux qui se passent de déjeuner tendent à s'irriter plus facilement et leur attention s'égare plus vite. Il en résulte que si votre enfant quitte la maison sans avoir suffisamment déjeuné, il ne réussira peut-être pas aussi bien en classe que ses camarades qui auront bien déjeuné.

Les adultes non plus ne s'acquitteront pas aussi bien de leurs activités quotidiennes. En outre, ceux qui se passent de déjeuner tendent à trop manger le reste de la journée, et de ce fait risquent fort de trop grossir.

Prenez un déjeuner nourrissant

Le déjeuner n'est pas simplement le premier repas de la journée. Votre organisme, quand vous vous réveillez le matin, vient de passer de 10 à 12 heures sans nourriture. C'est pourquoi il est si important d'interrompre le jeûne (c'est-à-dire de "dé-jeûner") en fournissant à votre organisme les principes nutritifs essentiels dont il a besoin pour bien commencer la journée. Choisissez pour votre déjeuner des aliments variés, compris dans trois au moins des quatre groupes du Guide alimentaire canadien.

Chacun des groupes d'aliments du Guide alimentaire canadien fournit certains principes nutritifs essentiels. Des aliments variés, choisis dans les différents groupes, se complètent mutuellement pour former un repas équilibré et fournissent en quantités appréciables l'énergie, les protéines, les vitamines et les minéraux dont vous avez besoin pour démarrer chaque matin. Quand vous préparez votre menu de déjeuner, souvenez-vous qu'il devrait représenter 1/4 au moins, et même 1/3 de votre alimentation quotidienne.

GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN*

Mangez chaque jour des aliments variés choisis dans chaque groupe



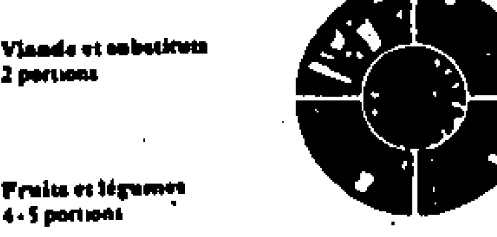
Lait et produits laitiés
Enfants jusqu'à 11 ans, 2-3 portions
Adolescents, 3-4 portions
Femmes enceintes et mères allaitantes, 3-4 portions
Adultes, 2 portions

Pains et produits à base de céréales, 3-5 portions
Les céréales complètes ou enrichies sont recommandées



Viande et substituts
2 portions

Fruits et légumes
4-5 portions



*Liste reprise, avec certaines adaptations, du Guide alimentaire publié par Santé et bien-être social Canada

Université Laurentienne

HOMMAGES DU COMITÉ DE SERVICE D'ALIMENTATION

MUFFINS AU SON, AUX POMMES ET AUX RAISINS

Pour une touche spéciale, saupoudrez un soupçon de cannelle sur ces muffins dodus, faibles en gras mais généreux en fruits. Une recette testée trois fois dans les cuisines de Kellogg's Bran Flakes.

500 ml	farine tout usage	2 tasses
125 ml	sucre	1/2 tasse
20 ml	poudre à pâte	4 c. à thé
5 ml	cannelle moulue	1 c. à thé
1 ml	sel	1/4 c. à thé
1 ml	muscade moulue	1/4 c. à thé
750 ml	céréales de flocons de son	3 tasses
400 ml	lait	1 2/3 tasse
50 ml	huile végétale	1/4 tasse
25 ml	mélasse	2 c. à table
1	oeuf	1
250 ml	pomme rouge non pelée, finement hachée	1 tasse
125 ml	raisins secs	1/2 tasse

GARNITURE:

7 ml	sucre	1 1/2 c. à thé
1 ml	cannelle moulue	1/4 c. à thé

Dans un grand bol, mélangez la farine, le sucre, la poudre à pâte, la cannelle, le sel et la muscade; réservez. Dans un autre bol, mélangez les céréales, le lait, l'huile, la mélasse et l'oeuf en battant bien. Incorporez les pommes et les raisins. Ajoutez ce mélange aux ingrédients secs et remuez juste assez pour humecter le tout. Déposez le mélange dans 12 gros moules à muffins légèrement graissés.

Mélangez le sucre et la cannelle; saupoudrez sur les muffins. Faites cuire à 200° C (400° F) pendant 20-25 min ou jusqu'à ce que la surface des muffins soit bien dorée et reprenne sa forme suite à une pression du doigt. Donne 12 gros muffins.

DANS CHAQUE MUFFIN:
260 calories, 5,7 g de protéines, 5,5 g de matières grasses, 48,6 g de glucides et 2,7 g de fibres.

Plume libre

Je te vois respirer.

On croirait un ange
Qui a perdu ses ailes,
Puisqu'on les a brisées.
Mais cet ange
Garde jalousement
Sa beauté céleste.

Je te vois respirer.

On croirait un nounours
Qui a perdu son nez,
Puisqu'on l'a arraché.
Mais ce nounours
Garde jalousement
Mes secrets nocturnes.

Je te vois respirer.

On croirait un rêve
Qu'on raconte en clichés,
Puisqu'on n'y croît vraiment plus.
Mais on espère qu'il se réalisera,
Un jour.

Moi, j'espère.

À chaque fois que
Je te vois respirer.

Bruno Gaudette

De la vraie philosphie

Le commentaire de ti-Gilles

Perry Rousselle

Bonjour à vous tous. Mon nom c'est ti-Gilles et j'suis fâché.

Saviez-vous que la plupart des personnes à Sudbury sont racistes envers les Amérindiens, les Italiens, les Pakistanais et j'en passe? Eh bien, l'autre jour, je me promenais dans la rue et un jeune homme m'a dit: «Mange d'la marde mon vieux crisse!» Cé-tu parce que je suis vieux qu'il faut qu'on me le dise?

Ça m'écoeure de voir une personne, qui paraît "smarte", dire quelque chose de si... si con! Ben, c'est peut-être que les professeurs d'école sont pas assez stricts?

Ces jeunes-là, ne savent-ils pas que ce sont les Chinois qui ont construit les chemins de fer et que ce sont les Écossais qui ont développé l'Ouest canadien? Et dire qu'ils obtiennent un diplôme pour dire des choses de même! Gang de bons-à-rien!

Une autre chose que je déteste ce sont ceux et celles qui se disent conscient(e)s de l'environnement et qui jettent des papiers à terre! Maudits menteurs! Saviez-vous qu'on pourrait faire une chaîne qui s'étendrait de l'est à l'ouest du Canada avec les couches que l'on jette à tous les jours? Saviez-vous ça, les diplômé(e)s?

Hier soir, j'ai rêvé que j'allais mourir à cause de vous autres. Moi j'me tais pis j'fais ma job et mes déchets, y'en n'a pas. Je recycle tout. Même mon dîner de la semaine passée!

Vous autres, les jeunes, qu'est-ce que vous faîtes? Chialez-vous toujours sans rien faire? Ben, c'est le temps de faire quelque chose!

Si vous êtes l'un(e) de ceux ou celles qui jettent ses déchets à terre et qui crient des bêtises parce que c'est l'fun, ben, arrêtez donc ma gang de bons-à-rien! C'est pas parce qu'on vous donne une vie que vous avez le droit de ruiner celle des autres! Pis si vous voyez quelqu'un vous montrez le doigt (oui, le fuck you!), ben sacré pas après. Au lieu, souriez. Ça, ça le rendra encore plus frustré ou jaloux.

Eh bien! Maintenant j'suis plus aussi fâché mais à vous dire le vrai, j'suis content de vivre et quand quelqu'un me paraît trop pessimiste ça sert à rien BAPTEME! S'ils veulent vivre dans la misère c'est leur choix. Moi je préfère m'amuser, faire la gueule de bois une fois de temps en temps mais surtout, j'aime regarder le ciel tellement il est beau.

La vie d'un soir...

Amour je te téléphone encore, tellement je m'endors
ta voix je veux entendre, notre amour est en cendres.
L'orage semble me calmer, tellement je veux sacrer
Les éclairs brisent mes pensées, peut-être suis-je enivré?

Donne-moi une raison, donne-moi la raison
pourquoi s'entre-tuer, on dirait que j'suis tout focké.
La terre tourne enron, et moi je m'étends
Sur ce sol si froid, alors parle-moi.

«Vous avez signalé le mauvais numéro, essayer à nouveau.»
maudite machine à pièces, maudite dame céleste!
«Prend mon sous je te dis et compose le numéro de Sherry»
Tout va mal ce soir, je n'aurais pas du boire.

tout le monde est contre moi, j'ai perdu ma foi
je ne sais plus ou aller, chez nous à Sudburé.
il faut que la pluie arrête, plus de mal de tête
À dire que j'avais l'air bête à cette épouvantable fête.

Le seul moyen d'arrêter, est de m'éliminer
Donc bonsoir et adieux, et que dieu respecte mon voeu.

Perry Rousselle



Les aventures de Star Trak

par Perry Rousselle

Chers lecteurs et chères lectrices, bienvenue à la deuxième édition de Star Trak. Dans celle-ci, tout va vous paraître compliqué, mais ne vous en faites pas; nous avons traduit tous ces termes... «Trekiens» en vocabulaire pour les moins intellectuel(le)s (c'est-à-dire les moins smartes.) Donc faites comme d'habitude et commencez à lire!

-«Journal de psychologie, date étoile 123-405-999. J'ai réussi à trouver le problème du Capitaine Pichard. Il a trop d'air dans le crâne et mérite qu'on le pompe! Enfin, tout est bien aller donc je quitte mon bureau.»

Quelque part dans le vaisseau...

-«Ordinateur, je veux un sundae aux brisures de chocolat et un peu de musique. Du style classique, Beethoven, symphonie sept.»

Quelque part dans le vaisseau, autre que le quelque part où s'est située Diane de Troy, qui est si-tuée quelque part d'autre que...laissez donc faire...

-«Shnougula, shnougula, patis vata bata vhs ctv tva. (traduction: chef qui est cette créature?)»

-«Gundula tps pas bonas mangelas «merdasse» (traduction: Probablement une de ces «humains».»)

-«Mundis batis calisse crisse qua pisse! (traduction: prenons-la et sauvons-nous sur notre vaisseau!)»

-«Ell atus unus grosus rectomus (traduction: D'accord).».

À ce moment Diane de Troy se fait enlever par ces brutes d'une galaxie inconnue. cependant, M. Wof les surprend et s'élance dessus.

-«Toé là, j'men va te choppé la tête. Ça fait que, dégage!»

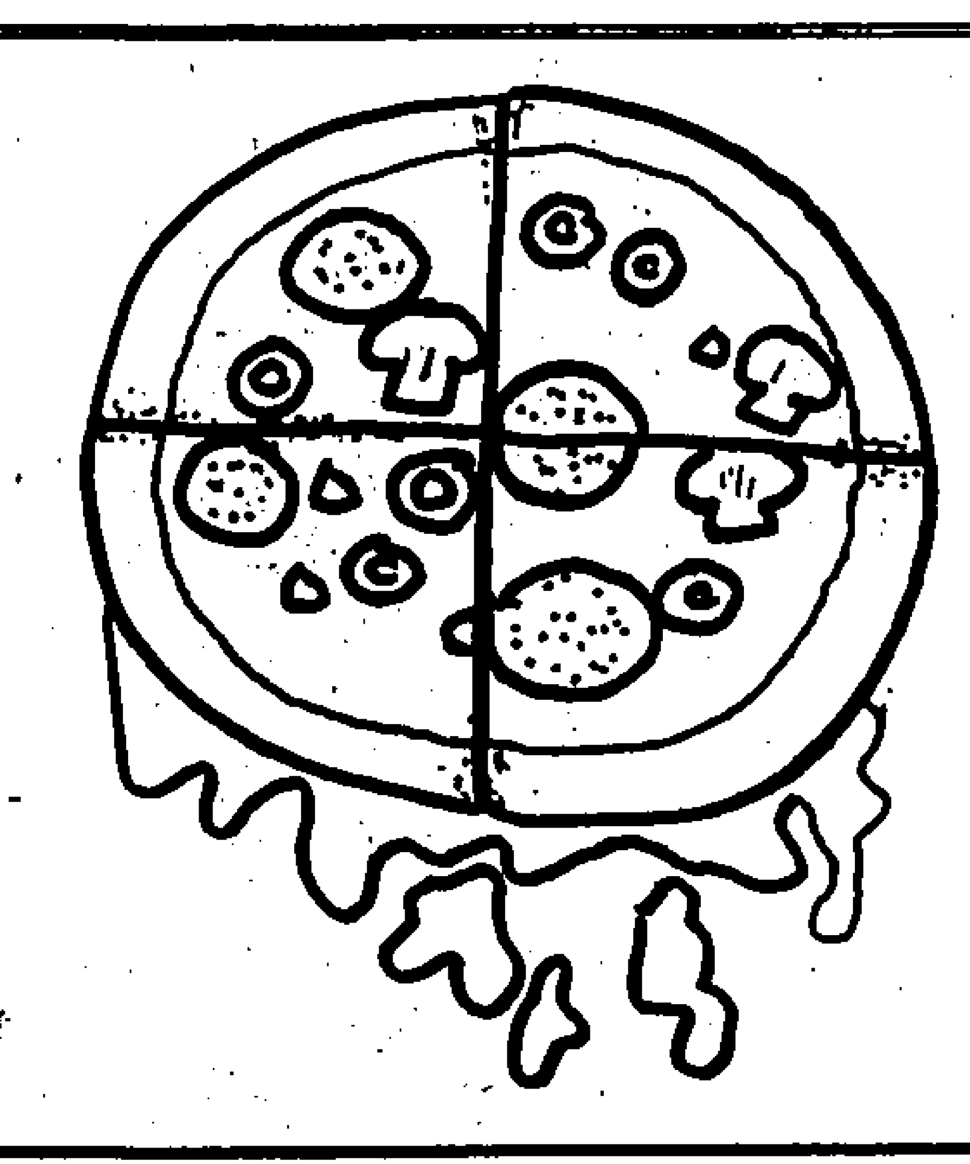
-«Shuglanus, grotus tasus de mardus! (traduction: Je pense que vous avez compris.)»

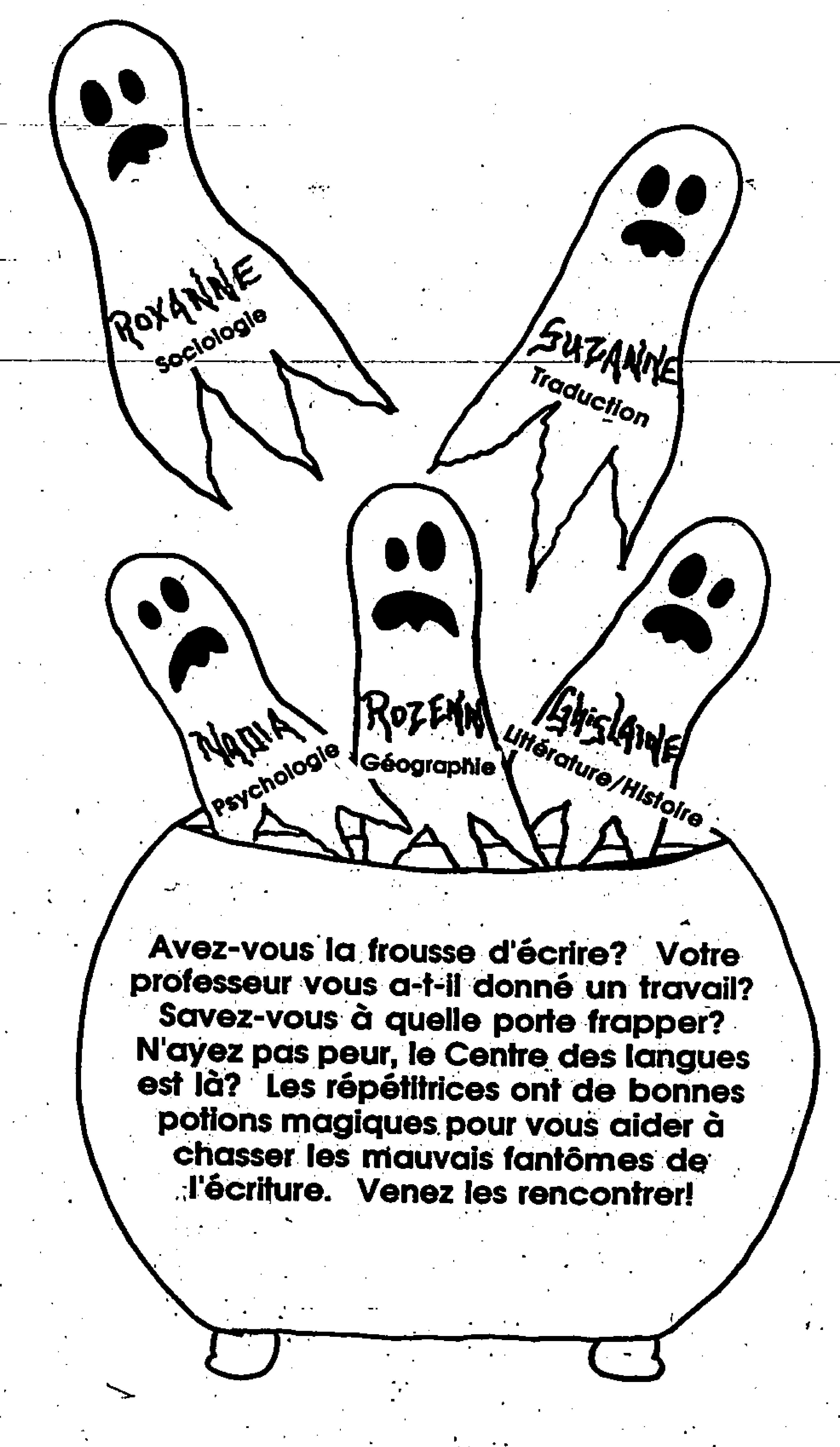
Enfin c'est M. Wof qui a mangé une bonne volée mais Diane de Troy ne fut pas enlevée ou «kidnappée» (pour les maudits Anglais qui se prennent pour des Français!) Qui étaient ces êtres étranges? Personne ne le sait. Ça pourrait être autant Céline Dion que l'IRA.

Dans la prochaine édition de Star Trak, c'est au tour de «DATABASE» qui va découvrir un sentiment! Wow! Ça vous surprend? Si oui, bien lisez la prochaine édition. Que la paix soit avec vous.. Oups! Je veux dire PAIX et PROSPÉRITÉ à tous!

AVIS AUX FAISEURS DES PHÉNOMèNES HUILEUX DE PIZZA HUT À L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

Les étudiant(e)s qui s'inscrivent à l'université croient qu'ils ont atteint l'âge adulte mais quand ils et elles mangent votre pizza graisseuse, huileuse, des éruptions cutanées se forment sur leur visage et ils et elles se retrouvent subitement dans l'adolescence. Pourriez-vous faire plaisir aux étudiant(e)s et minimiser vos portions d'huiles dans la fabrications des pizzas?! Sinon les gens risquent d'identifier l'Université Laurentienne comme une école secondaire!!





PLAINTE PORTÉE CONTRE PIZZA HUT

Hier, j'ai acheté une de vos jolies petites pizzas pour ma famille. Votre χλισσε de pizza nous a φυχκινγ donné mal au coeur! Saviez-vous que l'huile de Pétro-Canada peut causée le flux!!! Changer votre μαυδιτε recette!!

La famille Gastrorignal

Qu'ossé tu penses?

Tous les étudiant(e)s à temps plein déboursent le même montant pour leurs droits de scolarité, qu'ils ou elles suivent 3 cours et demi ou 6 cours. Croyez-vous que cela est juste ou estimez-vous plutôt que le montant des droits de scolarité devrait correspondre au montant de cours suivis par l'étudiant(e)?



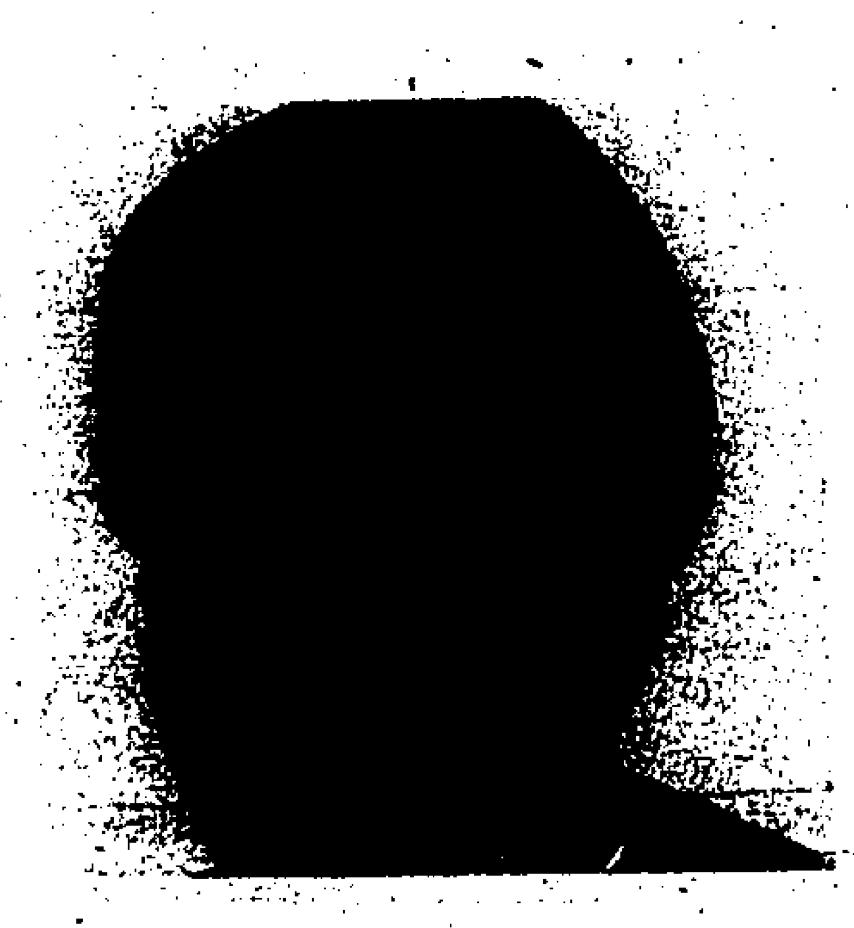
«On devrait payer les cours qu'on suit, parce qu'il y a plus d'élèves qui suivent moins de cinq cours qu'il y en a qui prennent une surcharge.»
Julie Aubin
1re année - Chimie



«Ce serait plus juste payer par cours. En autant que les cours de sciences soient le même prix que les cours d'arts»
Roxanne Rieux
3e année - Droit et justice



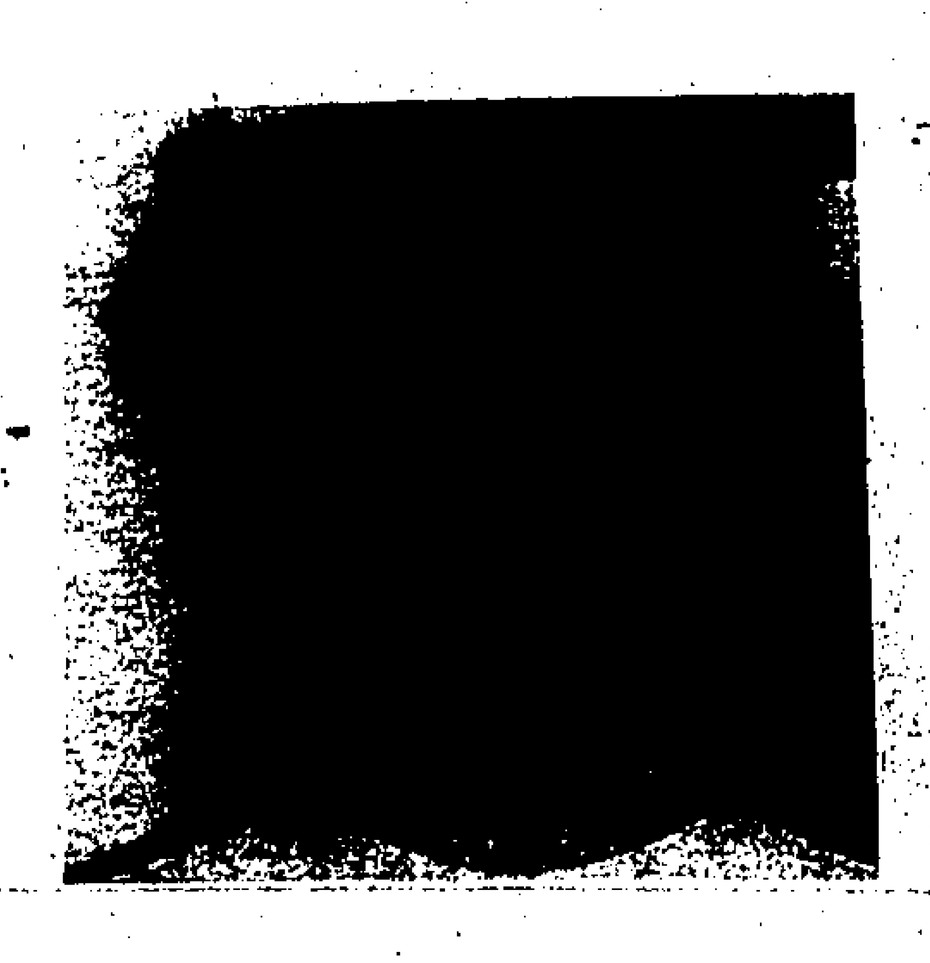
«Les coûts de l'Université en général sont déjà trop chers. Les gens qui n'ont pas d'argent et qui n'ont pas de RAFÉO sont obligés de retarder leurs études. C'est le cas d'une de mes amies.»
Chantal Brouillette
1re année - Biologie



«Ce serait mieux de payer par cours parce qu'on obtiendrait ce pour quoi on paye.»
Brigitte Meilleur
1re année - Neuroscience du comportement



«Ce serai plus juste payer par cours, parce qu'il y a plus de gens qui prennent moins de 5 cours que plus de 5 cours.»
Sylvain Morel
3e année - Commerce



«Les gens qui prennent moins de 5 cours devraient payer pour les cours qu'ils prennent seulement. Les gens qui prennent 5 cours ou plus de 5 cours devraient payer un coût fixe. Comme on a besoin d'une permission spéciale, il n'y a pas beaucoup de gens qui prennent plus de 5 cours de toute façon.»
Christine Lemoine
3e année - Commerce